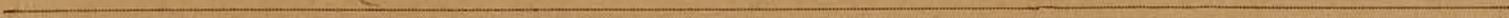


665 188, VAR 1927

PRÉFECTURE DU VAR



Correspondance Générale



VAR

Élections sénatoriales

(5)

1927

Procès-verbal d'élection  
(2 exemplaires)

Ministère  
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel  
de l'Administration générale

2<sup>ème</sup> Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 12 janvier 1927

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M<sup>rs</sup> Jourment, Martin et Renault

élus Sénateurs le 9 janvier 1927  
dans le département du Var

j'ai l'honneur de vous transmettre les documents  
ci-après désignés

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la  
même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'émargement divisée en 4  
carnets distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de 4;

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice des candidats élus;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser  
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

P<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur  
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Reichelawitz

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 9 Janvier 1923,  
à Draguignan, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent Vingt sept, le neuf du mois de Janvier  
nous (1) Cassere Président  
du tribunal de première instance de Draguignan, nous sommes  
rendu dans la salle du Palais de Justice à Draguignan  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Var  
convoqué en vertu du décret du 14 novembre 1914  
à l'effet d'élire trois sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Pichon Lucien (Député de la Martre), né le 11 novembre 1857.  
M. Cauvier Lévi (— Cuguliers), né le 12 mai 1848.  
M. Sciucy Abel (— Castels), né le 1 août 1814.  
M. Passy Eugène (— Corguissac), né le 2 mai 1809.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Arnaud Joseph  
Député de la Martre (16 mai 1843), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 4 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	—	<i>120</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, —	<i>C</i>	—	<i>G</i>	—	<i>120</i>	—
3 <sup>e</sup> Section, —	<i>G</i>	—	<i>M</i>	—	<i>120</i>	—
4 <sup>e</sup> Section, —	<i>M</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>130</i>	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs(2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. <i>Gueller Emih</i>
		M. <i>Amir Paul</i>
		M. <i>Arnaud Titus</i>
		M. <i>Bertrand Marie</i>
} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Blanc Auguste</i>	
	M. <i>Portemer Louis</i>	
	M. <i>Loyeur Fernand</i>	
	M. <i>Colombier Jules</i>	
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Guillermin René</i>
		M. <i>Justy Baptiste</i>
		M. <i>Lemoigne Paul</i>
		M. <i>Caron Vincent</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>De Mendon Hippolyte</i>
		M. <i>Mauffret Eugène</i>
		M. <i>Guérin Louis</i>
		M. <i>Yassin Justin</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Heraud Théophile</i>
		M. <i>Reboul Marie</i>
		M. <i>Pichet Jean</i>
		M. <i>Portelin Justin</i>
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. _____
		M. _____
		M. _____
		M. _____

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
				M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
				M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
				M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
				M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *trois*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>o</sup> Section.....	120	120	—	—	—
2 <sup>o</sup> Section.....	120	119	—	—	—
3 <sup>o</sup> Section.....	120	119	—	—	—
4 <sup>o</sup> Section.....	130	130	—	—	—
5 <sup>o</sup> Section.....					
6 <sup>o</sup> Section.....					
7 <sup>o</sup> Section.....					
8 <sup>o</sup> Section.....					
9 <sup>o</sup> Section.....					
10 <sup>o</sup> Section.....					
TOTAUX.....	490	488			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Fourmeau	M. Renault	M. Martin	M. Vigne	M. Claude	M. Richard	M. Courte	M. Barrier	M. Divers	M.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	120	120			68	69	69	48	31	39	18	7	1	
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	119	119			77	66	57	42	33	37	15	12	6	
3 <sup>e</sup> Section . . . . .	119	119			84	67	57	35	41	46	14	4	7	
4 <sup>e</sup> Section . . . . .	130	130			81	70	67	44	46	48	11	5	2	
5 <sup>e</sup> Section . . . . .														
6 <sup>e</sup> Section . . . . .														
7 <sup>e</sup> Section . . . . .														
8 <sup>e</sup> Section . . . . .														
9 <sup>e</sup> Section . . . . .														
10 <sup>e</sup> Section . . . . .														
TOTAUX . . . . .	488	488			310	272	250	169	151	170	58	28	16	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	490
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	488
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	488

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 488

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . rien

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 488

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 245

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Tournement	Paris cent dix	310
M. Renault	Deux cents soixant deux	272
M. Martin	Deux cent cinquante	250
M. Vigne	Cent soixant neuf	169
M. Claude	Cent cinquante un	151
M. Richard	Cent soixant dix	170
M. Comte	Cinquant huit	58
M. Barrier	Vingt huit	28
M. Blanc Joseph	deux	2
M. Codoul	une	1
M. Evèque	cinq	5
M. Vailland Couturier	une	1
M. Cachin	une	1
M. Simon Clémenceau	une	1
M. Chometon	une	1
M. Lemoine	une	1
M. Tallant	une	1
M. Gavoty	une	1
Bulletins nuls (2).....	néant	0

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Messieurs Tournement Renault et Martin ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

X Henri  
r.a.  
*[Signature]*

Le dix heures trente, le quatrièm bureau a signalé que M. Mouttet a voté par erreur au 4<sup>e</sup> bureau avant qu'on ait eu le temps de s'apercevoir qu'il appartenait à la 3<sup>e</sup> section, les deux bureaux intéressés ont corrigé l'incident sur leur feuille d'inscriptions, le 3<sup>e</sup> bureau a inscrit en son nom M. Mouttet a voté par erreur au 3<sup>e</sup> bureau et le 4<sup>e</sup> bureau a ajouté à la suite de sa feuille d'inscriptions son vote de M. Mouttet.

La première section a réservé un bulletin portant les noms de MM. Vigne, Martin et « William Barbier » elle n'a pas attribué à M. Barrier ce suffrage, le nom se trouvant effacé. Ce bulletin et son enveloppe demeureront annexés au présent procès verbal.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																			
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
TOTAUX . . . . .																			

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins  
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. _____		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
<b>TOTAUX . . . . .</b>					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> Section.....																				
3 <sup>e</sup> Section.....																				
4 <sup>e</sup> Section.....																				
5 <sup>e</sup> Section.....																				
6 <sup>e</sup> Section.....																				
7 <sup>e</sup> Section.....																				
8 <sup>e</sup> Section.....																				
9 <sup>e</sup> Section.....																				
10 <sup>e</sup> Section.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *trois* heures, heure *travail* légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 4 à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.....
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
- Enveloppes sans bulletin.....
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
- Enveloppes non réglementaires.....
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*Jh Arnaud*

*J. Arnaud*

*Robert*

*Robert*

*Robert*

# MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 9 Janvier 19 27.

( — — — tour de scrutin. )

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	490
Nombre des votants . . . . .	488
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	488

## CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : R E N O U L T

Prénoms : René

Qualification, profession, etc. : ancien député, avocat

Date de la naissance : 29 août 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 272

6-366-1926. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. VIGNE Octave, ancien député . . . . .	169
M. RICHAUD Marc, Conseiller Général . . . . .	170
M. CLAUDE Emile, Maire de Toulon . . . . .	151
M. COMTE Paul ancien Conseiller Général	58
M. BARRIER William, propriétaire . . . . .	29
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	16

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 488

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 9 Janvier 19 27

( tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. . . . .	400
Nombre des votants . . . . .	488
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	488

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : MARTIN  
 Prénoms : Louis  
 Qualification, profession, etc. : sénateur sortant, avocat  
 Date de la naissance : 5 Janvier 1859

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 250

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. VIGNE Octave, ancien député . . . . .	169
M. RICHAUD Marc, Conseiller Général . . . . .	170
M. CLAUDE Emile, Maire de Toulon . . . . .	151
M. COMTE Paul, ancien conseiller général . . . . .	58
M. BARRIER William, propriétaire . . . . .	28
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	16

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 488

6-366-1926. [7938]

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 9 Janvier 19 27

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. . . . .	490
Nombre des votants . . . . .	488
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	488

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : F O U R M E N T  
 Prénoms : Gustave  
 Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant, ancien député, conseiller général, ancien professeur de l'Université.  
 Date de la naissance : 14 Mai 1869

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 310

Les autres suffrages se sont répartis entre :

6-366-1926. [7938]

M. VIGNE Octave, ancien député . . . . .	169
M. RICHAUD Marc, conseiller général . . . . .	170
M. CLAUDE Emile, Maire de Toulon . . . . .	151
M. COMTE Paul, ancien Conseiller Général . . . . .	58
M. BARRIER William, propriétaire . . . . .	28
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	16

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 488

Bulletins

REPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Egalité, Fraternité.

---

Département du Var

---

Elections Sénatoriales du 9 Janvier 1927

---

OCTAVE VIGNE

Agriculteur à Montfort-sur-Argens

Conseiller général

Ancien député du Var

*Louis Martin Sénateur sortant.*

*Willava Barbier*

Quincy

July 2nd

Dear Mary

Wentland  
to law  
J. J.

PRÉFECTURE DU VAR  
9 JAN 1927  
ARRIVÉE

AMERICAN



SOLDIER'S

MAIL

VAR

Elections Sénatoriales

②

1927

Liste électorale par ordre  
alphabétique

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
1	Aiguier Antoine	Délégué	Draguignan		
2	Aillaud Simé	Cons. gen.	Sollics Pont		
3	Alary Joseph	Délégué	Tanneron	Cresp. Augustin Titulaire malade	
4	Alary Pierre	}	Montauroux		
5	Albert Charles		La Seyne		
6	Alexis Georges		Barjols		
7	Allemand Désiré		Le Luc		
8	Amic Paul		Hyères		
9	Aragon Antonin		Clavières	Abram Armand Titulaire malade.	
10	Arbaud André		Vinon		
11	Arène Félicien		Sollics Pont	Girardot Octave d'	
12	Arlaud Félicien		La Londe		
13	Armelin Justin		Besse		
14	Arnaud Joseph		Cons. d'arr.	Toulon 2 <sup>e</sup> Canton	
15	Arnaud Louis		Délégué	Belgenliu	
16	Arnoux Jules		}	Le Luc	Miviere Joseph Titulaire malade
17	Artufel Louis	La Crau			
18	Aubert Léon	Tavernes			
19	Audibert Jules	La Crau			
20	Audibert Marius	Barnes			
21	Audibert Siméon	Flayosc			
22	Auer Baptistin	La Valette			
23	Augé Léon	Toulon			
24	Augier Marius	Cons. d'arr.		Brignoles	
25	Aurran Gabriel	Délégué		Marraugues	
26	Bagarry Edouard	-S-	Ampus		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
27	Bagarry Frédéric	cons. d'arr. Toulon		
28	Bagarry Pascalis	Délégué 3 <sup>e</sup> canton Bauduen		
29	Bagarry Urbain	}	Aiguines	
30	Bain Auguste		Cabasse	
31	Bain Emile		S <sup>t</sup> Raphaël	
32	Bain Louis		S <sup>t</sup> Tropez	
33	Baptiste Lazare		S <sup>t</sup> Maximin	
34	Barbaroux Alix		Cons. gen. Brignoles	
35	Barbe Antoine	Délégué Toulon		
36	Barbé Paul	- 2 <sup>e</sup> - Toulon		
37	Barbier Louis	Cons. d'arr. S <sup>t</sup> Tropez		
38	Barnel Marius	Délégué Six Fours		
39	Barret Léonce	}	de Muy	
40	Barret Urbain		de Muy	
41	Barrière Jules		Brignoles	
42	Barthelemy Paul	Cons. gen. de Beausset		
43	Basset Jules	Délégué Tourtour	Brenon <sup>s</sup> ingénieur	tit. malade
44	Bauchière Felicien	}	de Beausset	
45	Baudisson Casimir		de Muy	
46	Baudisson Jules		de Muy	
47	Bellaquet Abel		Hyères	
48	Béraud Siméon	S <sup>t</sup> Tropez		
49	Bérenquier Felix	}	Callas	
50	Bérenquier Léon		Pignans	
51	Bernard Amédée		Vidauban	Maurien <sup>s</sup> Lucien
52	Bernard Gustave	}	Hyères	
53	Bernard Joseph		S <sup>t</sup> Tropez	
54	Bernard Léopold		Cuers	
55	Bernard Louis		de Londe	
56	Bernard Marius		Allioules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
57	Bernard Paul	Délégué	cuers		
58	Berne Emile		S <sup>t</sup> Julien		
59	Berne Marius		Varages		
60	Berrut Léon		Pontevès		
61	Bertin Jules		Salernes		
62	Bertrand Marius		Cons. d'arr <sup>t</sup>	Barjols	
63	Bestaux Lucien	Délégué	La Sonde		
64	Beuf Emile		Bagnols		
65	Blackas Ernest		La Celle		
66	Blanc Auguste		Ollioules		
67	Blanc Louis		Ampus		
68	Blanc Louis		Sanary		
69	Blanc Ysidore		Cronas		
70	Blanc Marius		Cons. d'arr <sup>t</sup>	de Beausset	
71	Blanc Marius		Délégué	La Garde	
72	Blanc Vincent			Salernes	
73	Block. Ernest	Toulon			
74	Boeuf Fleury		Les Salles	Constant Albert Titulaire malade	
75	Boggiano Etienne		Sanary		
76	Bonifay Faustin		Riboux		
77	Bonnet Antoine		Montauroux		
78	Bonnet Edouard		La Sonde		
79	Bonnerville Louis		S <sup>t</sup> Maxime		
80	Bardeaux Léon		La Garde		
81	Borrely Paulin		cons. gen <sup>l</sup>	Toulon	
82	Bosc Louis		Délégué	2 <sup>e</sup> canton La Sonde	
83	Bouffier Victor			Ayères	
84	Bouis André	La Matte			
85	Bounig Albert	For Amphaur			
86	Boutchon Jules	Barnes			

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
87	Bourrillon Clément	Délégué	Entrecaux		
88	Bouscau Charles	}	Toulon		
89	Boussuge Eugène		Carnoules		
90	Boyer Henri		Brignoles		
91	Boyer Marius		Solliès Pont	Courvin Dominique	Noté
92	Boyer Paul		Olivioules		
93	Bransiec Victorin	Cons. d'arr.	Grimaud		
94	Brémond Augustin	Délégué	Tourves		
95	Brémond Fortuné	- s. -	Camps		
96	Brémond Victor	Député			
97	Britony Marius	Délégué	La Crau		
98	Brun Claude	Cons. gen.!	Olivioules		
99	Brun François	- s. -	Cuers		
100	Brun Victorin	Délégué	S <sup>t</sup> Julien		
101	Builles Emile	}	S <sup>t</sup> Rapphaël		
102	Bus Emile		Hères		
103	Cabrol Henri		S <sup>t</sup> Maximin		
104	Cabus Charles		Pugetville		
105	Cadière Marius		Le Roest		
106	Caillol François		S <sup>t</sup> Maximin		
107	Caïs Charles		S <sup>t</sup> Rapphaël		
108	Calvini Marcel		Fréjus		
109	Calzia Marius		Hères		
110	Camail Henri		Sargues		
111	Carassan Oscar	Gonfaron			
112	Carbonnel Simé	S <sup>t</sup> Cyr			
113	Carbonnel Victorin	S <sup>t</sup> Tropez			
114	Carlevan Joseph	6	Mons		
115	Carmagnolle Hubert	Député			
116	Carrega Emile Alexandre	Délégué	Toulon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
117	Castel Emile	Délégué	Solliès Toucas	
118	Castel Henri	Cons. arr. <sup>t</sup>	Solliès Pont	
119	Castel Victor	Délégué	Solliès Toucas	
120	Castellan Alfred		Carcès	
121	Cauvin Cassille		Tarasdeau	
122	Cauvin Léon		Cogolin	
123	Chailan Fortuné		S <sup>t</sup> Raphaël	
124	Chaix Antoine		La Garde	
125	Champagne Marius		Toulon	
126	Charlois André	Cons. gen. <sup>t</sup>	Toulon 4 <sup>e</sup> Canton	
127	Charlois André	Délégué	Méounes	
128	Chauvin Henri		Solliès Pont	
129	Chauvin Lucien		La Bastide	
130	Chauvin Victor		Montferriat	
131	Chicousse Jean B <sup>te</sup>		Lorgues	
132	Chommeton Léon	Cons. gen. <sup>t</sup>	Barnes	
133	Christian Clément	Délégué	Cabasse	
134	Christian Hippolyte	S <sup>t</sup>	Méounes	
135	Claude Emile	Cons. gen. <sup>t</sup>	Toulon 5 <sup>e</sup> Canton	
136	Clerian Victor	Délégué	Gonfaron	
137	Codoul Jules		Lorgues	
138	Coletto César		Cogolin	
139	Collomp Clovis		Comps	
140	Collomp Eugène		La Roque Estérel	
141	Collomp Joseph		Draguignan	
142	Collomp Marius		de Bourquet	
143	Collomp Maximin		Tourrettes	
144	Colombain Jules		La Londe	
145	Combaut (de) Joseph		Sanary	
146	Condamin Henri		La Garde	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
147	Condroyer Louis	Délégué de Plan delatour			
148	Constant Charles	}	Artignosc	Pourrier Victor	si sulaire empêché (mort de sa femme)
149	Constant Marius		Flayac		
150	Condi Sylvestre		Toulon		
151	Coste Jean B <sup>e</sup>		La Seyne		
152	Coulet Antoine		Toulon		
153	Courchet Léon		Le Cannet d'Indre		
154	Courdouan Augustin		cons. d'arr <sup>t</sup> Lorgues		
155	Courtes Joseph	Délégué de la G <sup>de</sup> Trinité			
156	Crispin Antoine	}	Six Fours		
157	Dany Victor		Ramatuelle		
158	Daumas Alexandre		Brignoles		
159	Daver Alphonse		S <sup>t</sup> Maxime		
160	David Joseph		S <sup>t</sup> Paulen Forêt		
161	Davin Antoine		Rians		
162	Déjugis Abel		de Castellat		
163	Deland Vincent		la Garde		
164	Dodero Léon		Six Fours		
165	Dossolin Louis		Trigance		
166	Dossolin Sylvain	Régusse			
167	Doussoulin Eugène	Bardol			
168	Dragon Henri	Pourrières			
169	Dudon Felix	Flassans			
170	Dupuy David	Collobrières			
171	Emeric Marius	Plan d'Aups			
172	Esberard Gabriel	Cons. gen <sup>l</sup> Salernes			
173	Escolle Eugène	cons. d'arr <sup>t</sup> Salernes			
174	Escudier Germain	Délégué Favennes			
175	Evesque Adrien	cons. gen <sup>l</sup> Lorgues			
176	Fabre Antoine	Délégué Les Arcs			

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
177	Fabre Gustave	Délégué	Cotignac	
178	Fabre Hippolyte		Fréjus	
179	Fabre Marius		Fréjus	
180	Faggianelli François		La Valette	
181	Fassy Lucien		Sillans	
182	Fausse Germain		Le Laromaine	
183	Félix Jean		Tanneron	
184	Féraud Augustin		Barjols	
185	Féraud Lucien		S <sup>t</sup> Maximin	
186	Ferran Osval		Châteauneuf	
187	Ferrero Prosper		cons. gen <sup>l</sup>	Toulon 1 <sup>er</sup> canton
188	Fiat Léon	Délégué	Brignoles	
189	Filliat Emile		Toulon	
190	Fillon Emile		Sollies Ville	
191	Flandin Sauveur		Lorgues	
192	Flayac François		S <sup>t</sup> Raphaël	
193	Florent Joseph		Ollières	
194	Fonscolombe (de)		La Môle	
195	Foubert Georges		Varages	
196	Fouque Ernest		La Farède	
197	Fouque Louis		Fréjus	
198	Fourest Ernest		Pignans	
199	Fourment Gustave	cons. gen <sup>l</sup>	Collas	
200	Fournier Fernand	Délégué	Sanary	Fabre Gabriel titulaire malade
201	Gagnaire Adrien		Figanières	
202	Galbuy Joseph		S <sup>t</sup> Martin	
203	Ganzin Isidore		Le Thoronet	
204	Garcin Louis		S <sup>t</sup> Maximin	
205	Gardanne François		Pierrefeu	
206	Garnier Félix		Cotignac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.		
207	Garras Antonin	Délégué	Le Baronet	Codoul Jules	titulaire malade	
208	Gasquet Gustave	}	Carnoules			
209	Gassier Lucien		La Seyne			
210	Gastinel Henry		Roquebrune			
211	Gau Amédée		S <sup>t</sup> Raphaël			
212	Gaudin Charles		de Luc			
213	Gautier Albert		Vinon			
214	Gautier André		Brignoles			
215	Gazan Georges		Carcès			
216	Gebelin Emmanuel		Bargemon			
217	Gebelin Roger		Aiguines			
218	Gensollen Paul		Cons. gen <sup>l</sup>	Hyères		
219	Geoffroy Jean B <sup>te</sup>		Délégué	de Plan de la Tour		
220	Gérard Nicolas		}	La 9 <sup>te</sup> Fréjus		
221	Gibelin César			La Valette		
222	Giboin Jean B <sup>te</sup>	Roquebrune				
223	Gilli Paul	Solliès Pont				
224	Giovanelli Jean	Toulon				
225	Giraud Emile	Kidauban				
226	Giraud François	cons. arr <sup>t</sup>		Aups		
227	Giraud François	Délégué		Tourrettes		
228	Giraud Joseph	}		Bargème		
229	Giraud Louis			S <sup>t</sup> Maximin		
230	Giraud Pierre			Le Muy		
231	Glaize Emile			Le Luc		
232	Graille Jean Joseph			Les Arcs		
233	Graille Marius			S <sup>t</sup> Zacharie		
234	Gras Clément		Mazaugues			
235	Graziani Jules		cons. d'arr <sup>t</sup>	Toulon		
236	Grimaldi Felix		Délégué	1 <sup>er</sup> canton Toulon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
237	Grimaud Gustave	Délégué Evros		
238	Gros Paul	-5- Aups		
239	Gueit Etienne	cons. gen. de Roquebrussanne		
240	Gueit Lucien	Délégué Rocbaron		
241	Gueit Paul		Pugetville	
242	Guérin Elie		Toulon	
243	Guérin Felicien		Roquebrune	
244	Guérin Léon		La Valette	Silbaud <del>Marius</del> Emile
245	Guérin Louis	cons. gen. de	Barjols	titulaire malade 1 <sup>er</sup> suppléant.
246	Guigues Hubert	-5-	Grimaud	
247	Guigues Louis	Délégué	Hères	
248	Guillabert Ferdinand	-5-	Seillans	
249	Guillemain René	cons. d'arr. de	Fréjus	
250	Guillen Gabriel	Délégué	Vins	
251	Guiol Louis		Carqueiranne	
252	Guiraudon Victor		Hères	
253	Henne Félix		Tuers	
254	Henry Césarion		Brenon	
255	Henry Victorin	cons. d'arr. de	S <sup>t</sup> Maximin	
256	Héraud Théodore	Délégué	Salernes	
257	Héraud Théophile		Puget/Vergons	
258	Hermieu Ernest		Grimaud	
259	Hermitte Paul		Allioules	
260	Hérodote Marius		La Crau	
261	Honorat Denis		Salernes	
262	Hugues Victor		La Verdère	
263	Isard Fernin		Vièssanban	
264	Umbert Charles		Collabrières	
265	Iperty Bapt <sup>em</sup>		Puget/Vergons	
266	Isnard Henri		Le Castellet	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.	
267	Isnard Simon	Délégué	Châteauvieux	Henry Jean fistulaire malade	
268	Isert Louis	}	S <sup>t</sup> Raphaël		
269	Jansoulin Henri		de la Cadière		
270	Jardin Henri		Rians		
271	Jassaud Célestin		Brignoles		
272	Jassaud Clément		Bargemon		
273	Jassaud Eugène		Entrecazeaux		
274	Gaubert Aimé		Nans les Pins		
275	Gauffret Édouard		de Roquebrus. sanne		
276	Gauffret Marius		de Seyne		
277	Gausseran Julien		Bras		
278	Jean Albert		Bruc dujac		
279	Jean Henri		cons. d'arr <sup>t</sup> .	Tavernes	
280	Jourdan Auguste		Délégué	Fayence	
281	Jourdan Pascal		}	Nans les Pins	
282	Jourdan Théophile			Mons	
283	Jubelin Léopold			Puget Ville	
284	Juyard Albert			Villecroze	
285	Gust Louis	Callas			
286	Gustapé Joseph	Toulon			
287	Juvenal Marius	Véoules			
288	Kopf Emile	Draguignan			
289	Lamarque Albert	cons. gen <sup>l</sup> .		de Seyne	
290	Lambert Achille	Délégué		Brouès	
291	Lambert Emilien	}	de Matte		
292	Lambert Victor		Viéauban		
293	Lapeyre François		Hyères		
294	Lasière Hippolyte		de Roquebrussanne		
295	Latty Emile		de Pradet		
296	Laugier Ferdinand		de Argues		

3-366-1925. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
297	Langier François	Délégué	Seillans		
298	Légier Félix	}	St Zacharie		
299	demoyne Paul		Ollioules		
300	déotard Paul		Fréjus		
301	Leydet Arthur		Pians		
302	Lieutaud Constant		Tourves		
303	Lion Albert		La Verdrie		
304	Lions André		Toulon		
305	Lions Marceau		Cogolin		
306	Lisbonne Félix		Toulon		
307	Lombard Louis		Garéoult		
308	Loucke Étienne		Seillans		
309	Maffren Charles		Toulon		
310	Maglio Bernard		Trans		
311	Magnan Henri		La Garde	Giraud André	titulaire malade
312	Magne Joseph		Artigues	de Gerpamion Jean	titulaire malade
313	Maille Felicien		Besse		
314	Malbeval Georges		cons. gen <sup>l</sup>	St Tropez	
315	Marcandier Bertin		Délégué	Gonfaron	
316	Maria Justin		}	Kisauban	
317	Marin Paul	Fréjus			
318	Marius Augustin	Figanières			
319	Martel Jules	Bargemon			
320	Martel Marius	Fayence			
321	Martin Auguste	Comps			
322	Martin Auguste	Grimaud			
323	Martineng Victor	Le Duc			
324	Martino Denis	Toulon			
325	Marze Edmond	Quers			
326	Massone Emmanuel	Toulon			

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
327	Mathe Pierre	Délégué	La Seyne	
328	Mattei Jean B. <sup>k</sup>		Six Fours	
329	Maurier Emile		Toulon	
330	Maurier Ernest	Cons. gen. <sup>l</sup>	Draguignan	
331	Maurier Victorin	Délégué	Forcalqueiret	
332	Maurel Alphonse		Hgères	
333	Maurel Ernest		Draguignan	
334	Mazen Louis		La Seyne	
335	Mège Edouard		Le Muy	
336	Meiffret Eugène		Bagnols	
337	Meiffrey Octave		Montfort	
338	Mélan Joseph		Les Arcs	
339	Mendiri (de) Hippolyte		Vérignon	
340	Ménut Constant		Ginasserois	
341	Merlat Antoine		S <sup>t</sup> Tropez	
342	Michel Alphonse		Esparron	
343	Michel François	Cons. gen. <sup>l</sup>	Aups	
344	Michel Jules	s. <sup>o</sup>	S <sup>t</sup> Maximin	
345	Mireur Auguste	Délégué	Callian	
346	Mistre Désiré		Correns	
347	Moisson Antoine		Brue Auriac	
348	Molinari Louis		La Seyne	
349	Mondet Henri	Cons. gen. <sup>l</sup>	Comps	
350	Monier Théophile	Délégué	S <sup>t</sup> Tropez	
351	Montanard Ernest		Bormes	
352	Mourchon Emile		Le Pradet	
353	Mourgues Joseph		Aups	
354	Mouries Aimé	cons. gen. <sup>l</sup>	Leduc	
355	Mouries Henri	Délégué	Vidauban	
356	Mouton Edmond	s. <sup>o</sup>	Les Arcs	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
357	Moutte Louis	Délégué	Ollioules	
358	Mouttet Ferdinand	2 <sup>e</sup>	Signes	
359	Mouttet Henri	Cons. gen <sup>l</sup>	Besse	
360	Muraire Victor	Délégué	Les Mayons	
361	Musru Raymond		Brignoles	
362	Nicolas Octave		Brignoles	
363	Nivière Louis	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Besse	
364	Octobon Etienne	Délégué	La Valette	
365	Olivero Augustin		Le Val	
366	Ordigue Joseph		Camps	
367	Ourdan Edmond		Sollies-Bas	
368	Paguet Henri		Pierrefeu	
369	Panisse Marius		Salernes	
370	Pantoustier Louis		S <sup>t</sup> Tropez	
371	Pascal Joseph		S <sup>t</sup> Zacharie	
372	Passano Etienne		Toulon	
373	Passerin Louis		des Arcs	
374	Pastore Antoine		Pignans	
375	Paul Joseph		La Seyne	Charles Pierre titulaire malade
376	Paulin Paul	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Brignoles	
377	Peirugues Fernand	Délégué	Gassin	
378	Pelassi Aimé		Flayosc	
379	Pelissier Augustin		La Farède	
380	Pellegrin César		Collabrières	
381	Pellegrin Henri		de Lanne et Sade	
382	Pellegrin Louis		Gassin	
383	Pellepol Emile	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Le Luc	
384	Pelloquin Léopold	Délégué	Aups	
385	Philibert Emile	cons. d'arr <sup>t</sup>	Rians	
386	Picareau Vincent	Délégué	Six Fours	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
387	Pignol Siméon	Délégué	Sanary		
388	Pins Baptistin	}	Le Davançon		
389	Planteron Auguste		La Cadière		
390	Pons Emile		Carces		
391	Portal Victorin		Flassans		
392	Partalis Justin		Ollioules		
393	Portanier Louis		S <sup>t</sup> Cyr		
394	Poupon Marius		Six Fours		
395	Quillier Emile		Hères		
396	Rasplus Daniel		Ginasservis		
397	Raybaud François		Claviers		
398	Raybaud Joseph		Callian		
399	Raymond Jules		Gassin		
400	Raymond du Souic		La G <sup>de</sup> Trévise		
401	Reboul Jacques		Draguignan		
402	Reboul Marius		Solliès Pont		
403	Regnier Alexandre		Toulon		
404	Renaudel Pierre	Député			
405	Renaudet Frédéric	Délégué	S <sup>te</sup> Maxime		
406	Renoux Charles	}	Montfort	Reboul Marie	titulaire malade
407	Renoux Louis		Draguignan		
408	Revest Lucien	}	La Seyne		
409	Revol Marius		Fréjus		
410	Reymonenq Raoul		Cuers		
411	Reynaud Auguste	Député			
412	Reynaud Félix	Délégué	La Crau		
413	Reynaud Honoré	cons. d'arr <sup>t</sup> .	Callas		
414	Reynaud Marius	Délégué	Pougiers		
415	Reynier Anatole	}	Fréjus		
416	Reynier Emile		Montmeyan		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
417	Peyre Jules	Délégué	Jarcoult	Jucit	Edmond dit tubaire malade
418	Riberi Bernardin	}	La Seyne		
419	Riberty Germain		Ramatuelle		
420	Riccobono Pierre		Draguignan		
421	Richard Lucien		La Martre		
422	Richard Léon	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Hgères		
423	Richard Marc	Cons. gen <sup>t</sup>	Rians		
424	Richet Jacques	Délégué	Carqueiranne		
425	Rigal Pierre	}	Toulon		
426	Rimbaud Henri		St Anastasie		
427	Ripert Marius	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Cotignac		
428	Riquier Paul	Délégué	La Crau		
429	Risterucci Joseph	}	Toulon		
430	Rivière Pierre		Le Revest		
431	Robert Marius		Sorgues		
432	Roche Louis		Brignoles		
433	Romey Félix		Cotignac		
434	Rouden Léonce		Bardol		
435	Rougier Victor		Le Beausset		
436	Rousse Felicien		Ollioules		
437	Roux Auguste	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Cuers		
438	Roux Jean B <sup>te</sup>	-s-	Fayence		
439	Roux Louis	Délégué	La Seyne		
440	Roux Lucien	}	Moisac		
441	Sabatier Eugène		Bras		
442	Sabatier Louis		Salernes		
443	Salomon Bapt <sup>em</sup>		Draguignan		
444	Samat Emile	Cons. d'arr <sup>t</sup>	Collobrières		
445	Santamaria Dominique	Délégué	S <sup>t</sup> Raphaël		
446	Saurin Jules	-s-	Trans		

3-366-1925. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
447	Sauvaire Vigile	Délégué La Ladière		
448	Sayou Edouard	} Tourves		
449	Sciarella Jules		} Cuers	
450	Sénéquier Aristide	} St Tropez		
451	Sénès Henri	Cons. gen <sup>l</sup> Frejus		
452	Senglar Emile	Délégué Draguignan		
453	Seraphin Augustin	} Hyères		
454	Serrus Bapt <sup>em</sup>	} Pierrefeu		
455	Sic Pierre	} Le Beauset		
456	Sicard Gustin	} Alloules		
457	Sicard Prosper	Cons. gen <sup>l</sup> Tavernes		
458	Silvey Alexandre	Délégué La Seyne		
459	Siméon Joseph	} Châteauneuf		
460	Simon Alexandre	} Villecroze		
461	Simon Jean Bte	Cons. d'arr <sup>t</sup> La Seyne		
462	Simon Paul	Délégué Les Arès		
463	Soleillet Victor	} Sanary		
464	Sumien Marius	} Bargols		
465	Suquet Henri	} Bandol		
466	Tallent Gustave	Cons. gen <sup>l</sup> Fayence		
467	Tassy Eugène	Délégué Carqueiranne		
468	Texaris Léon	} Les Arès		
469	Tissot Damase	} Pourcieux		
470	Tourtin Paulin	Cons. d'arr <sup>t</sup> La Roquebrussanne		
471	Tripoul Victor	-d- Comps		
472	Troin Emile	Délégué Baudinard		
473	Trotobas Marius	Cons. d'arr <sup>t</sup> Alloules		
474	Trotobas Paul	Délégué sup. Signes		
475	Truc Adolphe	} Le Luc		
476	Truc Edmond	} Le Pradet		

dup. de M. Guard Arrien

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
477	Turrel François	Délégué	Châteauneuf	
478	Vachon François	}	St Tropez	
479	Valentin Joseph		Fréjus	
480	Vaquier Jules	cons. d'arr. <sup>t</sup>	Toulon 4 <sup>e</sup> canton	
481	Ventre Gabriel	Délégué	la Valette	
482	Ventre Jules	}	St Cyr	Lezin Marius titulaire malade
483	Véran Paul		St Raphaël	
484	Vergelin Antoine	cons. d'arr. <sup>t</sup>	Draguignan	
485	Verlaque Paul	Délégué	Le Val	
486	Verse Emile	-	Belgentier	
487	Vigne Octave	Cons. gen. <sup>e</sup>	Cotignac	
488	Villecroze François	Délégué	Pourrières	
489	Vincens François	}	Correns	
490	Vincent André		Bougiers	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Draguignan, le 30 Décembre 1926.



*[Handwritten signature]*

VAR

Elections sénatoriales

(3)

— —  
1927  
—

Listes d'émargement

— " — (4 sections)

DEPARTEMENT

du VAR

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 120 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Aiguier Antoine Délégué Draguignan		<i>Uuu</i>			
2	Aillaud Aimé Conseiller général. Solliès Pont		<i>Uuu</i>			
3	Alary Joseph Délégué Tanneron	Cresp Augustin	<i>Uuu</i>			titulaire malade
4	Alary Pierre Délégué Montauroux		<i>Uuu</i>			
5	Albert Charles Délégué La Seyne		<i>Uuu</i>			
6	Alexis Georges Délégué Barjols		<i>Uuu</i>			
7	Allemand Désiré Délégué Le Luc		<i>Uuu</i>			
8	Amic Paul Délégué Hyères		<i>Uuu</i>			
9	Aragon Antonin Délégué Clapiers	Abram Armand	<i>Uuu</i>			titulaire malade
10	Arbaud André Délégué Vinon		<i>Uuu</i>			
11	Arène Félicien Délégué Solliès Pont	Girardot Octave	<i>Uuu</i>			tit. malade
12	Arlaud Félicien Délégué Ladonde		<i>Uuu</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Armelin Justin Délégué Besse		<i>non</i>			
14	Arnaud Joseph Cons. d'arr. Toulon d'arr.		<i>non</i>			
15	Arnaud Louis Délégué Belgentier	Laurie Lassaut	<i>non</i>			
16	Arnoux Jules Délégué de Luc	Niviere Joseph	<i>non</i>			titulaire malade
17	Artufel Louis Délégué La Crau		<i>non</i>			
18	Aubert Léon Délégué Tavernes		<i>non</i>			
19	Audibert Jules Délégué La Crau		<i>non</i>			
20	Audibert Marius Délégué Barmes		<i>non</i>			
21	Audibert Siméon Délégué Flayosc		<i>non</i>			
22	Auer Baptistin Délégué La Valette		<i>non</i>			
23	Augé Léon Délégué Toulon		<i>non</i>			
24	Augier Marius Cons. d'arr. Brignoles		<i>non</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Aurran Gabriel Délégué Mazaugues	Mars Joseph	<i>Urr</i>			
26	Bagarry Edouard Délégué Ampus		<i>Urr</i>			
27	Bagarry Frédéric Cons. d'arr. Toulon 3 <sup>e</sup> cant.		<i>Urr</i>			
28	Bagarry Pascalis Délégué Bauduen		<i>Urr</i>			
29	Bagarry Urbain Délégué Aiguines		<i>Urr</i>			
30	Bain Auguste Délégué Cabasse		<i>Urr</i>			
31	Bain Emile Délégué St Raphaël		<i>Urr</i>			
32	Bain Louis Délégué St Tropez		<i>Urr</i>			
33	Baptiste Lazare Délégué St Maximin		<i>Urr</i>			
34	Barbaroux Alix Cons. gen. Brignoles		<i>Urr</i>			
35	Barbe Antoine Délégué Toulon		<i>Urr</i>			
36	Barbé Paul Délégué Toulon		<i>Urr</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barbier Louis Cons. d'arr. S <sup>t</sup> Tropez		<i>un</i>			
38	Barnel Marius Délégué Six Fours		<i>un</i>			
39	Barret Léonce Délégué Le Muy		<i>un</i>			
40	Barret Urbain Délégué Le Muy		<i>un</i>			
41	Barrière Jules Délégué Brignoles	Bérard Louis	<i>un</i>			titulaire malade
42	Bartélémy Paul Cons. gen. de Beausset		<i>un</i>			
43	Basset Jules Délégué Tourtour	Bérmond Engère.	<i>un</i>			titulaire malade
44	Bauchière Félix Délégué Le Beausset		<i>un</i>			
45	Baudisson Casimir Délégué Le Muy		<i>un</i>			
46	Baudisson Jules Délégué de Muy		<i>un</i>			
47	Bellaguet Abel Délégué Hyères		<i>un</i>			
48	Béraud Siméon Délégué S <sup>t</sup> Tropez		<i>un</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bérenquier Félix Délégué Callas		<i>[Signature]</i>			
50	Bérenquier Léon Délégué Pignans		<i>[Signature]</i>			
51	Bernard Amédée Délégué Vidouban	Mouviès Lucien	<i>[Signature]</i>			titulaire malade
52	Bernard Gustave Délégué Hyères		<i>[Signature]</i>			
53	Bernard Joseph Délégué St Tropez		<i>[Signature]</i>			
54	Bernard Léopold Délégué Cuers		<i>[Signature]</i>			
55	Bernard Louis Délégué La Londe		<i>[Signature]</i>			
56	Bernard Marius Délégué Ollioules		<i>[Signature]</i>			
57	Bernard Paul Délégué Cuers		<i>[Signature]</i>			
58	Berne Emile Délégué St Julien		<i>[Signature]</i>			
59	Berne Marius Délégué Varages		<i>[Signature]</i>			
60	Berrut Léon Délégué Pontevès		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bertin Jules Délégué Salernes		<i>mm</i>			
62	Bertrand Marius cons. d'arr. <sup>t</sup> Barjols		<i>mm</i>			
63	Bestaux Lucien Délégué La Doute		<i>mm</i>			
64	Beuf Emile Délégué Bagnols		<i>mm</i>			
65	Blachas Ernest Délégué La Celle		<i>mm</i>			
66	Blanc Auguste Délégué Ollioules		<i>mm</i>			
67	Blanc Louis Délégué Ampus		<i>mm</i>			
68	Blanc Louis Délégué Sanary		<i>mm</i>			
69	Blanc Isidore Délégué Venas		<i>mm</i>			
70	Blanc Marius Cons. d'arr. <sup>t</sup> de Beausset		<i>mm</i>			
71	Blanc Marius Délégué La Garde		<i>mm</i>			
72	Blanc Vincent Délégué Salernes		<i>mm</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bloch Ernest Délégué Toulon		<i>mm</i>			
74	Boeuf Fleury Délégué Les Salles	Constant Albert	<i>mm</i>			titulaire malade
75	Boggiano Etienne Délégué Samary	"	<i>mm</i>			
76	Bonifay Faustin Délégué Riboux		<i>mm</i>			
77	Bonnet Antoine Délégué Montauroux	"	<i>mm</i>			
78	Bonnet Edouard Délégué La Doude		<i>mm</i>			
79	Bonneville Louis Délégué Ste Maxime		<i>mm</i>			
80	Bordeaux Léon Délégué La Garde		<i>mm</i>			
81	Borrely Paulin Cons. gen. <sup>l</sup> Toulon b. <sup>o</sup> cant.		<i>mm</i>			
82	Bosc Louis Délégué La Doude		<i>mm</i>			
83	Bouffier Victor Délégué Hyères		<i>mm</i>			
84	Bouis André Délégué La Motte		<i>mm</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bouinq Albert Délégué Fox Amphoux		<i>mm</i>			
86	Bourbon Jules Délégué Bormes		<i>mm</i>			
87	Bourrillon Clément Délégué Entrecasteaux		<i>mm</i>			
88	Bouscau Charles Délégué Toulon		<i>mm</i>			
89	Boussuge Eugène Délégué Carnoules		<i>mm</i>			
90	Boyer Henri Délégué Brignoles		<i>mm</i>			
91	Boyer Marius Délégué Solliès Pont	Carvin Dominique	<i>mm</i>			titul. modale
92	Boyer Paul Délégué Olivioules		<i>mm</i>			
93	Bransiec Victorin Cons. d'arr. Grimaud		<i>mm</i>			
94	Brémond Augustin Délégué Tourves		<i>mm</i>			
95	Brémond Fortuné Délégué Camps		<i>mm</i>			
96	Brémond Victor Député		<i>mm</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Britomy Marius Délégué La Crau		<i>Uuu</i>			
98	Brun Claude Cons. gen <sup>t</sup> Allioules		<i>Uuu</i>			
99	Brun François Cons. gen <sup>t</sup> Quers		<i>Uuu</i>			
100	Brun Victorin Délégué St Julien		<i>Uuu</i>			
101	Builles Emile Délégué St Raphaël		<i>Uuu</i>			
102	Bus Emile Délégué Hyères		<i>Uuu</i>			
103	Cabrol Henri Délégué St Maximin		<i>Uuu</i>			
104	Cabus Charles Délégué Puget Ville		<i>Uuu</i>			
105	Cadière Marius Délégué Le Revest		<i>Uuu</i>			
106	Caillol François Délégué St Maximin		<i>Uuu</i>			
107	Caïs Charles Délégué St Raphaël		<i>Uuu</i>			
108	Calvini Marcel Délégué Fréjus		<i>Uuu</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Calzia Marius Délégué Hyères		<i>mm</i>			
110	Camail Henri Délégué La Roque		<i>mm</i>			
111	Carassan Oscar Délégué Gonfaron		<i>mm</i>			
112	Carbonnel Aimé Délégué St Cyr		<i>mm</i>			
113	Carbonnel Victorin Délégué St Tropez		<i>mm</i>			
114	Carle van Joseph Délégué Mond		<i>mm</i>			
115	Carmagnolle Hubert Député		<i>mm</i>			
116	Carréga Alexandre Délégué Toulon		<i>mm</i>			
117	Castel Emile Délégué Solliès Toucas		<i>mm</i>			
118	Castel Henri Cons. d'arr. Solliès Pont		<i>mm</i>			
119	Castel Victor Délégué Solliès Toucas		<i>mm</i>			
120	Castellani Alfred Délégué Carcès		<i>mm</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan, le 6 Janvier 192<sup>e</sup>

Le Préfet,

*Maurice*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent-vingts

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,

*Guillier*

*V. André  
G. André  
G. André*

DEPARTEMENT  
du VAR

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 9<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 121 à 240 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

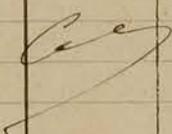
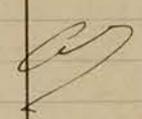
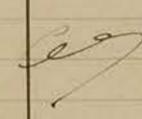
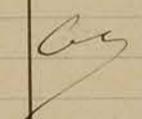
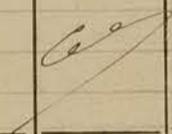
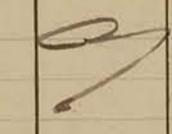
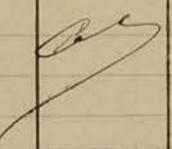
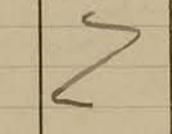
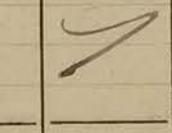
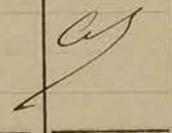
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

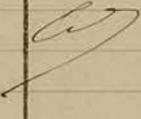
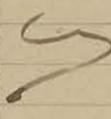
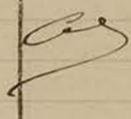
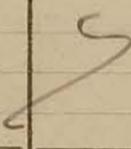
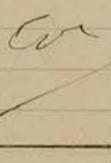
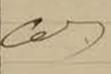
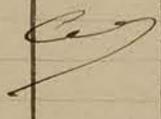
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Cauvin Camille Délégué Taradeau					
122	Cauvin Léon Délégué Cogolin					
123	Chailan Fortuné Délégué St Raphaël					
124	Chaix Antoine Délégué La Garde					
125	Champagne Marius Délégué Toulon					
126	Charlois André Cons. gen <sup>l</sup> Toulon 1 <sup>er</sup> cant.					
127	Charlois André Délégué Méounes					
128	Chauvin Henri Délégué Solliès Pont					
129	Chauvin Lucien Délégué La Bastide					
130	Chauvin Victor Délégué Montferrat					
131	Chieusesse Jean B. <sup>l</sup> Délégué L'Argues					
132	Chommeton Léon Cons. gen <sup>l</sup> Bormes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Christian Clément Délégué Cabasse					
134	Christinel Hippolyte Délégué Méounes					
135	Chauve Emile Cond. gen. Toulon 3 <sup>e</sup> cant.					
136	Clerian Victor Délégué Gonfaron					
137	Codoul Jules Délégué Larques					
138	Coletto César Délégué Cogolin					
139	Collomp Clouis Délégué Comps					
140	Collomp Eugène Délégué da Roque Cailhon					
141	Collomp Joseph Délégué Draguignan					
142	Collomp Marius Délégué de Bourguet					
143	Collomp Maximin Délégué Taurettes					
144	Colombain Jules Délégué La Roche					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Combaud (de) Joseph Délégué Samary					
146	Condamin Henri Délégué la Garde					
147	Condroyer Louis Délégué Le Plan de la Tour					
148	Constant Charles Délégué Artignosc	Rouvier Victor				titulaire empêché (mort de sa femme)
149	Constant Marius Délégué Flayosc					
150	Conti Sylvestre Délégué Toulon					
151	Coste Jean B <sup>te</sup> Délégué la Seyne					
152	Coulet Antoine Délégué Toulon					
153	Courchet Léon Délégué Le Cannet Suduc					
154	Courdouan Augustin Cons. d'arr <sup>t</sup> d'Argues					
155	Courtes Joseph Délégué la J. de Fréinet					
156	Crispin Antoine Délégué Six Fours					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Dany Victor Délégué Hamatuelle		<i>Cy</i>			
158	Daumas Alexandre Délégué Brignoles		<i>Cy</i>			
159	Daver Alphonse Délégué St Maxime		<i>Cy</i>			
160	David Joseph Délégué St Paul en Forêt		<i>Cy</i>			
161	Davin Antoine Délégué Rians		<i>Cy</i>			
162	Déugis Abel Délégué Lebas Bellet		<i>Cy</i>			
163	Deland Vincent Délégué La Garde		<i>Cy</i>			
164	Dodero Léon Délégué Six Fours		<i>Cy</i>			
165	Dossolin Louis Délégué Trigance		<i>Cy</i>			
166	Dossolin Syloain Délégué Régusse		<i>Cy</i>			
167	Doussoulin Eugène Délégué Bandol		<i>Cy</i>			
168	Dragon Henri Délégué Pourrières		<i>Cy</i>			

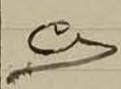
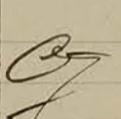
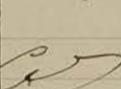
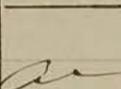
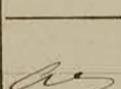
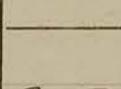
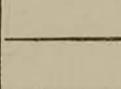
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Dudon Félix Délégué Flassans					
170	Dupuy David Délégué Collobrières					
171	Emeric Marius Délégué Plan d'Aups					
172	Esberard Gabriel Cons. genl Salernes					
173	Escolle Eugène Cons. d'arr <sup>t</sup> Salernes					
174	Escudier Germain Délégué Tavernes					
175	Esèque Adrien Cons. genl Sargas					
176	Fabre Antoine Délégué Les Arcs					
177	Fabre Gustave Délégué Rodignac					
178	Fabre Hippolyte Délégué Fréjus					
179	Fabre Marius Délégué Fréjus					
180	Faggiannelli Français Délégué d'Arlette					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Fassy Lucien Délégué Sillans					
182	Favre Germain Délégué Lezardou					
183	Felix Jean Délégué Tanneron					
184	Féraud Augustin Délégué Baryols					
185	Féraud Lucien Délégué S <sup>t</sup> Maximin					
186	Ferran Asoal Délégué Châteauneuf					
187	Ferrero Prosper Cons. gen <sup>e</sup> Toulon 1 <sup>er</sup> cant.					
188	Fiat Léon Délégué Brignoles					
189	Filliât Emile Délégué Toulon					
190	Fillon Emile Délégué Solliès-Ville					
191	Flandin Sauveur Délégué Sorgues					
192	Flayosc François Délégué S <sup>t</sup> Raphaël					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Flarent Joseph Délégué Ollières					
194	Fons Colombe (se) La Môle					
195	Foubert Georges Délégué Varages					
196	Fouque Ernest Délégué La Farliède					
197	Fouque Louis Délégué Tréjus					
198	Foures Ernest Délégué Pignans					
199	Fourmont Gustave Cons. gen. Callas					
200	Fournier Fernand Délégué Samary	Fabre Gabriel				Abituaire malade
201	Gagnaire Adrien Délégué Figanières					
202	Galbury Joseph Délégué St Martin					
203	Ganzin Sidore Délégué Le Thoronet					
204	Garcin Louis Délégué St Maximin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Gardanne François Délégué Pierrefeu					
206	Garnier Félix Délégué Colignac					
207	Garry Antonin Délégué Le Thoronet	Codoul Jules				titulaire malade
208	Gasquet Gustave Délégué Carnoules					
209	Gassier Lucien Délégué La Seyne					
210	Gastinel Henry Délégué Roquebrune					
211	Gau Amédée Délégué St Raphaël					
212	Gaudin Charles Délégué Le Luc					
213	Gautier Albert Délégué Vinon					
214	Gautier André Délégué Brignoles					
215	Gazan Georges Délégué Carceo					
216	Jebelin Emmanuel Délégué Bargemon	Langier Marcel				remplacement autorisé par le Bureau

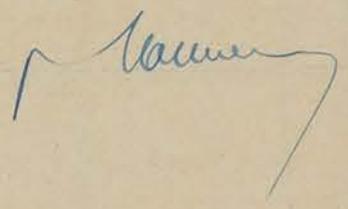
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Gebelin Roger Délégué Aiguines		9			
218	Gensollen Paul Cons. gen <sup>l</sup> Hères					
219	Geoffroy Jean B. <sup>te</sup> Délégué Le Plan de la Tour					
220	Gerard Nicolas Délégué da g <sup>de</sup> Freinet					
221	Gibelin César Délégué La Valette					
222	Giboin Jean B. <sup>te</sup> Délégué Roquebrune					
223	Gilli Paul Délégué Solliès Pont					
224	Giovanelli Jean Délégué Toulon					
225	Giraud Emile Délégué Vidauban					
226	Giraud Francois Cons. arr. <sup>t</sup> Aups					
227	Giraud Francois Délégué Turrettes					
228	Giraud Joseph Délégué Bargème					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Giraud Louis Délégué S <sup>t</sup> Maximin					
230	Giraud Pierre Délégué Le Muy					
231	Glaise Emile Délégué Le Luc					
232	Graille Jean Joseph Délégué Les Adrets					
233	Graille Marius Délégué S <sup>t</sup> Zacharie					
234	Gras Clément Délégué Mazaugues					
235	Graziani Jules Cons. d'arr <sup>t</sup> Toulon <sup>t</sup> canf.					
236	Grimaldi Felix Délégué Toulon					
237	Grimaud Gustave Délégué Evreux					
238	Gros Paul Délégué Aups					
239	Guéit Etienne Cons. gen <sup>l</sup> de Roquebrussanne					
240	Guéit Lucien Délégué Roqbaron					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan, le 6 Janvier 1927

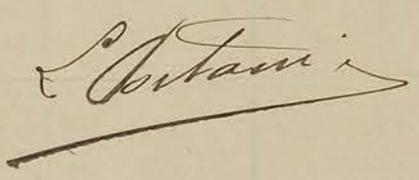
Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent dix-neuf émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



DEPARTEMENT

du VAR

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 241 à 360 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Guéit Paul Délégué Puget Ville		Guéit			
242	Guérin Elie Délégué Toulon		Guérin			
243	Guérin Felicien Délégué Roquebrune		Guérin			
244	Guérin Léon Délégué La Valette	Ailhaud Emile	Guérin			libulaire et 1 <sup>er</sup> suppléant malade
245	Guérin Louis Cons. gen! Barjols		Guérin			
246	Guigues Hubert Cons. gen! Grimaud		Guigues			
247	Guigues Louis Délégué Hyères		Guigues			
248	Guilhabet Ferdinand Délégué Seillans		Guilhabet			
249	Guillemain René Cons. d'arr. Fréjus		Guillemain			
250	Guillen Gabriel Délégué Vins		Guillen			
251	Guiol Louis Délégué Carqueiranne		Guiol			
252	Guiraudon Victor Délégué Hyères		Guiraudon			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Henne Félix Délégué Cuers		<i>Eue</i>			
254	Henry Césarion Délégué Brenon		<i>Eue</i>			
255	Henry Victorin Cons. d'arr. St Maximin		<i>Eue</i>			
256	Héraud Théodore Délégué Salernes		<i>Eue</i>			
257	Héraud Théophile Délégué Puget d'Argens		<i>Eue</i>			
258	Hermieu Ernest Délégué Grimaud		<i>Eue</i>			
259	Hermite Paul Délégué Ollioules		<i>Eue</i>			
260	Hérodote Marius Délégué La Crau		<i>Eue</i>			
261	Honorat Denis Délégué Salernes		<i>Eue</i>			
262	Hugues Victor Délégué La Trévière		<i>Eue</i>			
263	Icard Firmin Délégué Vidauban		<i>Eue</i>			
264	Imbert Charles Délégué Collobrières		<i>Eue</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Iperby Baptiste Délégué Puget / Argens		<i>See</i>			
266	Isnard Henri Délégué Le Castellet		<i>See</i>			
267	Isnard Simon Délégué Châteauneuf	Henry Jean	<i>See</i>			<i>Malade</i>
268	Issert Louis Délégué S <sup>t</sup> Raphaël		<i>See</i>			
269	Jansoulin Henri Délégué La Cadière		<i>See</i>			
270	Gardin Henri Délégué Rians		<i>See</i>			
271	Gassaud Célestin Délégué Brignoles		<i>See</i>			
272	Gassaud Clément Délégué Bargemon		<i>See</i>			
273	Gassaud Eugène Délégué Entrecaux		<i>See</i>			
274	Gaubert Aimé Délégué Mandé les Pins		<i>See</i>			
275	Gaufret E. Édouard Délégué La Roquebrussanne		<i>See</i>			
276	Gaufret Marius Délégué La Seyne		<i>See</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Gausseran Julien Délégué Bras		<i>Seu</i>			
278	Jean Albert Délégué Bruc Auriole		<i>Seu</i>			
279	Jean Henri cons. d'arr <sup>t</sup> Tavernes		<i>Seu</i>			
280	Jourdan Auguste Délégué Fayence		<i>Seu</i>			
281	Jourdan Pascal Délégué Mansles Pins		<i>Seu</i>			
282	Jourdan Théophile Délégué Mons		<i>Seu</i>			
283	Gubelin Léopold Délégué Puget Ville		<i>Seu</i>			
284	Lujard Albert Délégué Villecroze		<i>Seu</i>			
285	Gust Louis Délégué Callas		<i>Seu</i>			
286	Gustafre Joseph Délégué Toulon		<i>Seu</i>			
287	Juvenal Marius Délégué Néoules		<i>Seu</i>			
288	Kopf Emile Délégué Draguignan		<i>Seu</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Lamarque Albert Cons. gen <sup>l</sup> de Seyne		Leu			
290	Lambert Achille Délégué Broves		Leu			
291	Lambert Emilien Délégué La Motte		Leu			
292	Lambert Victor Délégué Vidouban		Leu			
293	Lapeyre François Délégué Hères		Leu			
294	Latière Hippolyte Délégué de Roquebrussanne		Leu			
295	Latty Emile Délégué Le Pradet		Leu			
296	Laugier Ferdinand Délégué Jorgues		Leu			
297	Laugier François Délégué Seillans		Leu			
298	Légier Félix Délégué St Zacharie		Leu			
299	Lemoigne Paul Délégué Ollioules		Leu			
300	Léotard Paul Délégué Fréjus		Leu			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Leydet Arthur Délégué Liens		Élu			
302	Lieutaud Constant Délégué Tourves		Élu			
303	Lion Albert Délégué La Verdrière		Élu			
304	Lions André Délégué Toulon		Élu			
305	Lions Marceau Délégué Cogolin		Élu			
306	Lisbonne Félix Délégué Toulon		Élu			
307	Lombard Louis Délégué Garéoult		Élu			
308	Louche Étienne Délégué Seillons		Élu			
309	Maffren Charles Délégué Toulon		Élu			
310	Maglio Bernard Délégué Trans		Élu			
311	Magnan Henri Délégué La Garde	Giraud André	Élu			titulaire malade
312	Magne Joseph Délégué Antibes	de Gerphamion Jean	Élu			titulaire malade

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	Maille Felicien Délégué Besse		<i>Seeu</i>			
314	Malleval Georges Cons. gen. S <sup>t</sup> Tropez		<i>Seeu</i>			
315	Marcandier Bertin Délégué Gonfaron		<i>Seeu</i>			
316	Maria Gustin Délégué Vidauban		<i>Seeu</i>			
317	Marin Paul Délégué Fréjus		<i>Seeu</i>			
318	Marius Augustin Délégué Figanières		<i>Seeu</i>			
319	Martel Jules Délégué Bargemon		<i>Seeu</i>			
320	Martel Marius Délégué Fayence		<i>Seeu</i>			
321	Martin Auguste Délégué Comps		<i>Seeu</i>			
322	Martin Auguste Délégué Grimaud		<i>Seeu</i>			
323	Martineng Victor Délégué Le Luc		<i>Seeu</i>			
324	Martino Denis Délégué Toulon		<i>Seeu</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
325	Marze Edmond Délégué Cuers		Eue			
326	Massone Emmanuel Délégué Toulon		Eue			
327	Mathe Pierre Délégué La Seyne		Eue			
328	Mattéi Jean B <sup>te</sup> Délégué Six Fours		Eue			
329	Maurier Emile Délégué Toulon		Eue			
330	Maurier Ernest Cons. gen. <sup>l</sup> Draguignan		Eue			
331	Maurier Victorin Délégué Forcalqueiret		Eue			
332	Maurel Alphonse Délégué Hyères		Eue			
333	Maurel Ernest Délégué Draguignan		Eue			
334	Mazen Louis Délégué La Seyne		Eue			
335	Mège Edouard Délégué Le Muy		Eue			
336	Meiffret Eugène Délégué Bagnols		Eue			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
332	Meiffrey Octave Délégué Montfort		Leu			
338	Mélan Joseph Délégué Les Arcs		Leu			
339	Mendiri (de) Hippolyte Délégué Verignon		Leu			
340	Menut Constant Délégué Ginasséria		Leu			
341	Merlat Antoine Délégué St Tropez		Leu			
342	Michel Alphonse Délégué Esparron		Leu			
343	Michel François Cons. gen <sup>l</sup> Aups		Leu			
344	Michel Jules Délégué St Maximin		Leu			
345	Mireur Auguste Délégué Callian		Leu			
346	Mistre Désiré Délégué Correns		Leu			
347	Moisson Antoine Délégué Brue Auriac		Leu			
348	Molinari Louis Délégué La Seyne		Leu			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
349	Mondet Henri Cons. gen <sup>l</sup> Comps		Seu			
350	Monier Théophile Délégué S <sup>t</sup> Tropez		Seu			
351	Montamar d'Amont Délégué Barmes		Seu			
352	Mourchon Emile Délégué Le Pradet		Seu			
353	Mourgues Joseph Délégué Aups		Seu			
354	Mourières Aimé Cons. gen <sup>l</sup> de Luc		Seu			
355	Mourières Henri Délégué Vidoubert		Seu			
356	Mouton Edmond Délégué Les Arcs		Seu			
357	Moutte Louis Délégué Ollioules		Seu			
358	Mouttet Ferdinand Délégué Signes		Seu			
359	Mouttet Henri Cons. gen <sup>l</sup> Besse					a vote pas exreux au 1 <sup>er</sup> bureau
360	Murraire Victor Délégué Les Mayons		Seu			

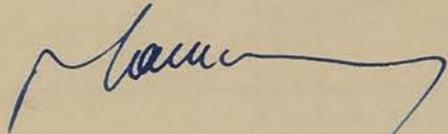
ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan

, le 6 Janvier

1927

Le Préfet,



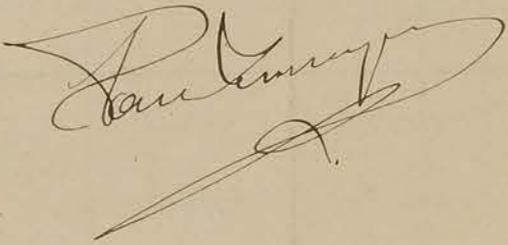
ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent six neuf.

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin

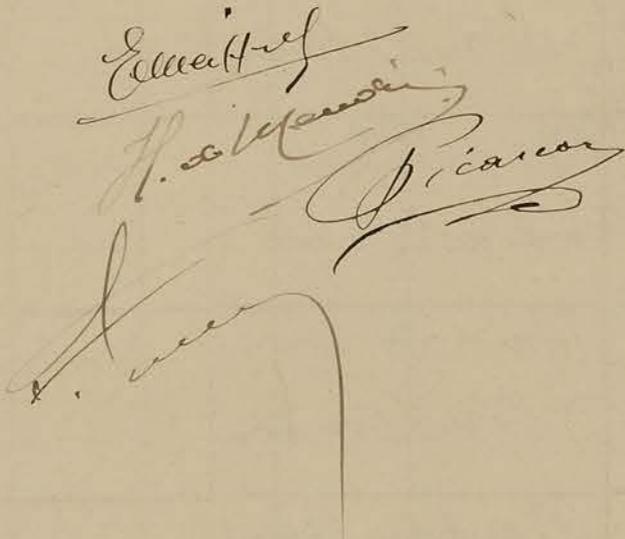
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



DEPARTEMENT  
du VAR

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 361 à 490 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
361	Mutru Raymond Délégué Brignoles		P.J			
362	Nicolas Octave Délégué Brignoles		P.J			
363	Nivière Louis cons. d'arr <sup>t</sup> Besse		P.J			
364	Octobon Etienne Délégué La Valette		P.J			
365	Olivero Augustin Délégué Le Val		P.J			
366	Ordigue Joseph Délégué Camps		P.J			
367	Ourdan Edmond Délégué Solliès Pont		P.J			
368	Paquet Henri Délégué Pierrefeu		P.J			
369	Panisse Marius Délégué Salernes		P.J			
370	Pantoussier Louis Délégué S <sup>t</sup> Tropez		P.J			
371	Pascal Joseph Délégué S <sup>t</sup> Zacharie		P.J			
372	Passano Etienne Délégué Toulon		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
373	Passerin Louis Délégué Les Pres		P.J			
374	Pastore Antoine Délégué Bignans		LR			
375	Paul Joseph Délégué La Seyne	Charles Pierre	P.J			titulaire malade
376	Paulin Paul cons. d'arr. Brignoles		P.J			
377	Peirugues Fernand Délégué Gassin		P.J			
378	Pelassi Aimé Délégué Flayosc		P.J			
379	Pelissier Auguste Délégué La Farède		P.J			
380	Pellegrin César Délégué Collobrières		P.J			
381	Pellegrin Henri Délégué Launet-sur-Duc		P.J			
382	Pellegrin Louis Délégué Gassin		P.J			
383	Pellepol Emile cons. d'arr. Le Duc		P.J			
384	Pelloquin Léopold Délégué Aups		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
385	Pilibert Emile Cons. d'arr. Aians		P.J.			
386	Picareau Vincent Délégué Six Fours		P.J.			
387	Pignol Siméon Délégué Samary		P.J.			
388	Pins Baptiste Délégué Ledranville		P.J.			
389	Planterin Auguste Délégué La Cadrière		P.J.			
390	Pons Emile Délégué Carcès		P.J.			
391	Portal Victorin Délégué Flaissans		P.J.			
392	Partalis Justin Délégué Allioules		M			
393	Portanier Louis Délégué St Cyr		P.J.			
394	Poupon Marius Délégué Six Fours		P.J.			
395	Guillier Emile Délégué Hyères		P.J.			
396	Ras plus Daniel Délégué Genasservis		P.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
397	Raybaud François Délégué Clapiers		P.J			
398	Raybaud Joseph Délégué Callian		P.J			
399	Raymond Jules Délégué Gassin		P.J			
400	Raymond du Souc Délégué La Gardie-Frenet		M			
401	Reboul Jacques Délégué Draguignan		M			
402	Reboul Marius Délégué Solliès Pont		P.J			
403	Regnier Alexandre Délégué Toulon		P.J			
404	Renaudel Pierre Député		P.J			
405	Renaudet Frédéric Délégué Ste Maxime		P.J			
406	Renoux Charles Délégué Montfort	Reboul Marie	P.J			titulaire malade
407	Renoux Louis Délégué Draguignan		P.J			
408	Revest Lucien Délégué La Seyne		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
409	Revol Marius Délégué Fréjus		P.J.			
410	Reymonong Raoul Délégué Quers		P.J.			
411	Reyraud Auguste Député		P.J.			
412	Reyraud Félix Délégué La Crau		P.J.			
413	Reyraud Honoré Cons. d'arr. Callas		P.J.			
414	Reyraud Marius Délégué Rougiers		P.J.			
415	Reynier Anatole Délégué Fréjus		P.J.			
416	Reynier Emile Délégué Mondmeyan		P.J.			
417	Reyre Jules Délégué Jaréoult	Gueit Edmond	P.J.			titulaire malade.
418	Riberi Bernardin Délégué La Seyne		P.J.			
419	Riberdy Germain Délégué Ramatuelle		P.J.			
420	Riccobono Pierre Délégué Draguignan		P.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
421	Richard Lucien Délégué La Martre		M			
422	Richard Léon Cons. d'arr <sup>t</sup> Hyères		PJ			
423	Richard Marc Cons. gen <sup>e</sup> Niens		PJ			
424	Richet Jacques Délégué Carqueiranne		PJ			
425	Rigal Pierre Délégué Toulon		PJ			
426	Rimbaud Henri Délégué S <sup>te</sup> Anastasie		PJ			
427	Ripert Marius Cons. d'arr <sup>t</sup> Cognac					
428	Riquier Paul Délégué La Crau		PJ			
429	Ristorucci Joseph Délégué Toulon		PJ			
430	Rivière Pierre Délégué Le Revest		PJ			
431	Robert Marius Délégué Longues		PJ			
432	Roche Louis Délégué Brignoles		PJ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
433	Romery Félix Délégué Cognac		M			
434	Rouden Léonce Délégué Bandol		P.J			
435	Rougier Victor Délégué Le Beausset		M			
436	Rousse Felicien Délégué Ollioules		P.J			
437	Roux Auguste Cons. d'arr. Cuers		P.J			
438	Roux Jean B <sup>te</sup> Cons. d'arr. Fayence		P.J			
439	Roux Louis Délégué La Seyne		P.J			
440	Roux Lucien Délégué Moissac		P.J			
441	Sabatier Eugène Délégué Bras		P.J			
442	Sabatier Louis Délégué Salernes		P.J			
443	Salomon Bapt <sup>em</sup> Délégué Draguignan		M			
444	Samat Emile Cons. d'arr. Collobrières		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
445	Santamaria Dominique Délégué St Rapphaël		P.J			
446	Saurin Jules Délégué Trans		P.J			
447	Sauvaise Kigèle Délégué La Caladière	»	P.J			
448	Sayou Edouard Délégué Tourves		P.J			
449	Sciarella Jules Délégué Cuers		P.J			
450	Sénéquier Aristide Délégué St Trapez		P.J			
451	Senès Henri Cons. Gen. Fréjus		P.J			
452	Senglar Emile Délégué Draguignan		P.J			
453	Sérappin Augustin Délégué Hyères		M			
454	Serrus Bapt. <sup>me</sup> Délégué Pierrefeu		P.J			
455	Sic Pierre Délégué Le Beausset		M			
456	Sicard Guston Délégué Ollioules		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
457	Sicard Prosper Cons. gen <sup>l</sup> Tavernes		P.J			
458	Siloy Alexandre Délégué La Seyne		P.J			
459	Simeon Joseph Délégué Châteauneuf		P.J			
460	Simon Alexandre Délégué Villecroze		P.J			
461	Simon Jean B <sup>te</sup> Cons. d'arr <sup>t</sup> da Seyne		P.J			
462	Simon Paul Délégué Les Arcs		P.J			
463	Soleillet Victor Délégué Samary		P.J			
464	Sumienr Marius Délégué Barjols		P.J			
465	Suquet Henri Délégué Bandol		P.J			
466	Tallent Gustave Cons. gen <sup>l</sup> Fayence		P.J			
467	Tassier Eugène Délégué Carqueiranne		JK			
468	Textaris Léon Délégué Les Arcs		P.J			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
469	Tissot Damase Délégué Paurcieux		P.J.			
470	Tourtin Paulin Cons. d'arr. La Roquebrussanne		P.J.			
471	Tripoul Victor Comp. d'arr. <del>Député</del> Comps		P.J.			
472	Troin Emile Délégué Baudinard		P.J.			
473	Trotobas Marius Cons. d'arr. Alloules		M			
474	Trotobas Paul Délégué suppléant Signes.		P.J.			
475	Truc Adolphe Délégué de Luc		P.J.			
476	Truc Edmond Délégué Le Pradet		P.J.			
477	Turrel François Délégué Châteauneuf		M			
478	Vachon François Délégué St Tropez		P.J.			
479	Valentin Joseph Délégué Frejus		P.J.			
480	Vaquier Jules Cons. d'arr. Toulon 4 <sup>e</sup> cant.		P.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
481	Ventre Gabriel Délégué La Valette		P.J			
482	Ventre Jules Délégué St Cyr	Lezin Maruis	P.J			Malade
483	Véran Paul Délégué St Raphaël		P.J			
484	Vergelin Antoine Cons. d'arr. Draguignan		P.J			
485	Verlaque Paul Délégué de Val		P.J			
486	Vérse Emile Délégué Belgentier		P.J			
487	Vigne Octave Cons. gen. Cognaac		P.J			
488	Villecroze François Délégué Pourrières		P.J			
489	Vincens François Délégué Carrens		P.J			
490	Vincent André Délégué Rougiers		P.J			
359	Moutet Henri Emile Jouve Pierre		P.J			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent trente* électeurs.

A *Draguignan*

, le *6 Janvier*

192*7*

Le Préfet,

*Moulin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent trente*

----- émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Hapis*

Les Scrutateurs,

*Meroux*  
*Ruby*

du Var

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Draguignan</u>					
Draguignan	Collomp Joseph (Maire)	a accepté	Giraudon Eugène	a accepté	
	Senglar Emile (adjt)	5°	Bonnaud Etienne	d°	
	Maurel Ernest (adjt)	5°			
	Riccobono Pierre (adjt)	5°			
	Tropf Emile (adjt)	5°			
	Reboul Jacques C.M.	5°			
	Aiguiers Antoine C.M.	5°			
	Salomon Baptiste C.M.	5°			
	Renoux Louis C.M.	5°			
Ampus	Blanc Louis (Maire)	a accepté	Bonifay Auguste (Adjt)	a accepté	
	Bagarry Edouard (adjt)	5°			
Flayosc	Relassi Aimé (Maire)	a accepté	Oliva Lion C.M.	a accepté	
	Audibert Siméon C.M.	5°			
	Constant Marin C.M.	5°			
Motte (La)	Bouis André (Maire)	a accepté	Giboin Auguste C.M.	a accepté	
	Lambert Emilien (Adjt)	5°			
Trans-en-Provence	Saurin Jules (Maire)	a accepté	Brunengo Edouard C.M.	a accepté	
	Maglio Bernard (Adjt)	5°			
Aups	Mourgues Joseph (Maire)	a accepté	Maurel Emmanuel C.M.	a accepté	
	Gros Paul C.M.	5°			
	Pelloquin Léopold C.M.	5°			
Aiguines	Gebelin Roger C.M.	a accepté	Boutier Samuel C.M.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Baudinard Bauduen Salles (Les) Verignon	Bagarry Urbain (Aégt) Troin Emile (Maire) Bagarry Pascalis (adgt) Boeuf Fleury (Maire) de Mendiri Hippolyte (Aégt)	a accepté a accepté a accepté a accepté a accepté	Sage Fernand (Aégt) Dol Julien C.M. Constant Albert (Aégt) Domifay Louis C.M.	a accepté a accepté a accepté a accepté	
Barjols	Alexis Georges C.M. Feraud Augustin (Aégt)	a accepté - 5° -	Maille Victor C.M.	a accepté	
Bras	Sumien Marius C.M. Gausseran Julien (Maire) Sabatier Eugène C.M.	- 5° - a accepté - 5° -	Aubert Alexandre C.M.	a accepté	
Brue-Auriac	Moisson Antoine (Maire) Jean Albert (Aégt)	a accepté - 5° -	Guigou Paul C.M.	a accepté	
Châteauvert	Siméon Joseph (Maire)	a accepté	Broquier Joseph (Aégt)	a accepté	
Esparron	Michel Albouze (Maire)	a accepté	Bales Marius (adgt)	a accepté	
Pontevès	Berrut Léon (Maire)	a accepté	Gravagne Serppin (adgt)	a accepté	
Saint-Martin	Galbuy Joseph (Maire)	a accepté	Jean Vincent (Aégt)	a accepté	
Seillons-S.-d'Argens	Lauche Etienne (adgt)	a accepté	Sabatier Joachim C.M.	a accepté	
Varages	Foubert Georges (Maire) Berne Marius C.M.	a accepté 5°	Vassal Marius C.M.	a accepté	
Besse	Armelin Justin (Maire) Maille Felicien (Aégt)	a accepté - 5° -	Muraire Baptiste C.M.	a accepté	
Cabasse	Christian Léon (Maire) Bain Auguste (adgt)	a accepté - 5° -	Giraud Louis C.M.	a accepté	
Flassans	Portal Victorin (Aégt) Dudon Felix C.M.	a accepté - 5° -	Rambaud Emile C.M.	a accepté	
Gonfaron	Carassan Oscar (Maire) Marcandier Berth (adgt) Clérian Victor (adgt. S. sup.)	a accepté - 5° - - 5° -	Guigou Felix C.M.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pignans	Fourast Ernest (Arist.)	a accepté	Peraudi Antonin C.M.	a accepté	
	Pastore Antoine C.M.	5°			
	Berenguer Léon C.M.	5°			
Callas	Berenguer Félix C.M.	a accepté	Grapelet Henri (Maire)	a accepté	
	Yust Louis (Arist.)	5°			
Bargemon	Gassaud Clément (Maire)	a accepté	Langier Marcel C.M.	a accepté	
	Gebelint Emmanuel C.M.	5°			
	Martel Jules C.M.	5°			
Château double	Turrel François (Maire)	a accepté	Trouin Louis C.M.	a accepté	
	Ferran Osval (Arist.)	5°			
Claviers	Payraud François (Maire)	a accepté	Abram Armand C.M.	a accepté	
	Aragon Antonin (Arist.)	5°			
Figanières	Gagnaire Adrien (Arist.)	a accepté	Barrière Marius C.M.	a accepté	
	Marius Augustin C.M.	5°			
Montferrat	Chauvin Victor (Maire)	a accepté	Lauthier Léonce (Électeur)	a accepté	
Comps sur Artuby	Martin Auguste (Maire)	a accepté	Collomp Joseph C.M.	a accepté	
	Collomb Louis (Arist.)	5°			
Bargème	Giraud Joseph (Maire)	a accepté	Pelissier Augustin (Arist.)	a accepté	
Bastide (la)	Chauvin Lucien (Maire)	a accepté	Combi David C.M.	a accepté	
Bourquet (le)	Collomp Marius (Maire)	a accepté	Camoin Jules C.M.	a accepté	
Brenon	Henry Léon (Maire)	a accepté	Langier Alix (Arist.)	a accepté	
Brouès	Lambert Abille (Maire)	a accepté	Perrimon Paul C.M.	a accepté	
Chateauxvieux	Ynard Simon (Maire)	a accepté	Henry Jean C.M.	a accepté	
Martre (la)	Richard Lucien (Maire)	a accepté	Gallet Joseph C.M.	a accepté	
Poque-Eschapon (la)	Collomp Eugène (Maire)	a accepté	Rebuffel Lucien C.M.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Trigance	Dossolin Louis (Maire)	a accepté	Pascal Jérôme (A.É.É.)	a accepté	
Cotignac	Pomey Félix (A.É.É.)	a accepté	Silbon Félix C.M.	a accepté	
	Fabre Gustave (A.É.É.)	1 <sup>o</sup>			
	Garnier Félix C.M.	2 <sup>o</sup>			
Carcès	Pons Emile (A.É.É.)	a accepté	Verbaque Jules C.M.	a accepté	
	Gazan Georges (Maire)	1 <sup>o</sup>			
	Castellan Alfred C.M.	2 <sup>o</sup>			
Correns	Vincens François (A.É.É.)	a accepté	Foubert Henri C.M.	a accepté	
	Mistre Désiré C.M.	1 <sup>o</sup>			
Entrecazeaux	Gassaud Eugène (Maire)	a accepté	Blanc Ernest C.M.	a accepté	
	Baurillon Clément (A.É.É.)	1 <sup>o</sup>			
Montfort	Renoux Charles (Maire)	a accepté	Reboul Marie C.M.	a accepté	
	Meiffrey Octave (A.É.É.)	1 <sup>o</sup>			
Fayence	Martel Marius (Maire)	a accepté	Raybaud Jean (A.É.É.)	a accepté	
	Jourdan Auguste C.M.	1 <sup>o</sup>			
Callian	Raybaud Joseph (A.É.É.)	a accepté	Ravel Henri C.M.	a accepté	
	Mireur Auguste C.M.	1 <sup>o</sup>			
Mons	Jourdan Théophile (Maire)	a accepté	Olivier François C.M.	a accepté	
	Carlieran Joseph (A.É.É.)	1 <sup>o</sup>			
Montauroux	Alary Pierre (A.É.É.)	a accepté	Picard Ange C.M.	a accepté	
	Bonnet Antoine (Maire)	1 <sup>o</sup>			
St-Paul-en-Foreêt	David Joseph (Maire)	a accepté	Blanc Emile C.M.	a accepté	
Beilhans	Guillaud Fernand (Maire)	a accepté	Virgil Blaise C.M.	a accepté	
	Langier François (A.É.É.)	1 <sup>o</sup>			
Tanneron	Félix Jean (Maire)	a accepté	Cresp Augustin C.M.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Tourrettes	Alary Joseph (Aégt)	a accepté	Alex Honore C.M.	a accepté	
	Collomp Maximin (Man)	a accepté			
	Geraud François (Aégt)	- 5° -			
Fréjus	Fabre Hippolyte (Man)	a accepté	Pierrbugues Louis C.M.	a accepté	
	Marin Paul (1 <sup>er</sup> aégt)	- 5° -	Zuberbucker Emile C.M.	- 5° -	
	Calvini Marcel (2 <sup>e</sup> aégt)	- 5° -			
	Valentin Joseph C.M.	- 5° -			
	Peynier Anatole C.M.	- 5° -			
	Fouque Louis C.M.	- 5° -			
	Léotard Paul C.M.	- 5° -			
	Fabre Marius C.M.	- 5° -			
	Revol Marius C.M.	- 5° -			
Arets de Fréjus (des)	Graille Jean Joseph (Man)	a accepté	Coudeng Albert (Aégt)	a accepté	
Bagnols	Meiffret Eugène C.M.	a accepté	Maurier Clément C.M.	a accepté	
	Boeuf Emile (Man)	- 5° -			
Mury (de)	Barret Lionce (Aégt)	a accepté	Paban Auguste C.M.	a accepté	
	Mège Edouard (Aégt)	- 5° -	Picaud Fernand C.M.	- 5° -	
	Barret Urbain C.M.	- 5° -			
	Baudisson Casimir C.M.	- 5° -			
	Baudisson Jules C.M.	- 5° -			
	Giraud Pierre C.M.	- 5° -			
Puget sur Argens	Iperdy Baptistin (Man)	a accepté	Duc Napoléon (Aégt)	a accepté	
	Héraud Théophile (Aégt)	- 5° -			
Poquebrune sur Argens	Gastinel Henri (Man)	a accepté	Jaume Léon C.M.	a accepté	
	Guérin Félicien (Aégt)	- 5° -			
	Giboin Jean B <sup>te</sup> C.M.	- 5° -			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Rappaël	Antonia Maria Dominique (Maire) Gau Amédée (A. S. G.) Ruilles Emile (A. S. G.) Caïs Charles C. M. Chailan Fortune C. M. Kéran Paul C. M. Bain Emile C. M. Flayrac François (A. S. G.) Tsert Louis (A. S. G.)	a accepté 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup> 5 <sup>o</sup> 1 <sup>o</sup> 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup> 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Marenon Francis C. M. Garnier Jacques	a accepté 5 <sup>o</sup>	
Grimaud	Hermieu Ernest (Maire)	a accepté	Franc Constant C. M.	a accepté	
Cogolin	Martin Auguste (A. S. G.) Cautin Léon (Maire) Coletto César C. M. Lions Marceau (A. S. G.)	- 2 <sup>o</sup> a accepté - 2 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Guérin Emile C. M.	a accepté	
Garde Freinet (La)	Courtes Joseph (Maire) Raymond Sidorovic C. M. Gérard Nicolas (A. S. G.)	a accepté - 2 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Masse Jules C. M.	a accepté	
Plan de la Tour	Condroyer Louis (A. S. G.) Geoffroy Jean B <sup>te</sup> (A. S. G.)	a accepté - 2 <sup>o</sup>	Paulas Théophile C. M.	a accepté	
Sainte Maxime	Daver Alphonse (A. S. G.) Benaudet Frédéric (Maire) Bonnerille Louis C. M.	a accepté - 2 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Boyer Eugène C. M.	a accepté	
Lorgues	Laugier Ferdinand (A. S. G.) Camail Henri (A. S. G.) Chiesse Jean B <sup>te</sup> C. M.	a accepté - 2 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Camail Félix C. M. Girard Paul C. M.	a accepté - 2 <sup>o</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Codoul Jules (Adst.)	a accepté			
	Flan Sin Saurer (Adst.)	— 2° —			
	Robert Marius C.M.	— 3° —			
Arcs (Les)	Passerini Louis (Maire)	a accepté	Brémont Marius (Adst.)	a accepté	
	Simon Paul (Adst.)	— 2° —	Mège Marius C.M.	— 3° —	
	Fabre Antonie C.M.	— 5° —			
	Textoris Léon C.M.	— 6° —			
	Mouton Edmond (Adst.)	— 7° —			
	Mélon Joseph C.M.	— 8° —			
Taradeau	Caurin Camille (Maire)	a accepté	Caurin Fernand	a accepté	
Tharonet (de)	Garry Antonin (Maire)	a accepté	Codoul Jules	a accepté	
	Ganzin Irène (Adst.)	— 2° —			
de Luc	Gaudin Charles (Maire)	a accepté	Gour San François C.M.	a accepté	
	Truc Adolphe (Adst.)	— 2° —	Nivière Joseph C.M.	— 3° —	
	Allemand Désiré (Adst.)	— 3° —			
	Amour Jules C.M.	— 4° —			
	Martineng Victor C.M.	— 5° —			
	Glaise Emile C.M.	— 6° —			
Cannet du Duc	Pellegrin Henri (Maire)	a accepté	Henrot Louis C.M.	a accepté	
	Courchet Léon (Adst.)	— 2° —			
Mayons (Les)	Muraire Victor (Maire)		Portal Amie C.M.		
Vidauban	Mouries Henri (Maire)	a accepté	Mouries Lucien	a accepté	
	Maria Justin (Adst.)	— 2° —	Berenguer Emile	— 3° —	
	Giraud Emile (Adst.)	— 4° —			
	Lambert Victor (Adst.)	— 5° —			
	Leard Firmin C.M.	— 6° —			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Bernard Amédée C.M.	a accepté			
Rions	Leydet Arthur (Maire)	a accepté	Leydet Toussaint C.M.	a accepté	
	Gardin Henri (Adjt)	- s° -			
	Davin Antoine C.M.	- s° -			
Artigues	Magne Joseph (Maire)	a accepté	De Perphon Jean (Adjt)	a accepté	
Ginasserois	Menut Constant (Adjt)	a accepté	Burle Zéphirin C.M.	a accepté	
	Raspès Daniel C.M.	- s° -			
Saint-Julien	Brun Victorin (Adjt)	a accepté	Guis Emile S. <sup>re</sup> de Maire	a accepté	
	Berne Emile C.M.	- s° -			
Verdière (La)	Albert Léon (Maire)	a accepté	Pons Ferdinand (Adjt)	a accepté	
	Victor Hugues C.M.	- s° -			
Vinon	Arbaud André (Maire)	a accepté	Gontard Édouard	a accepté	
	Gaudier Albert (Adjt)	- s° -			
Saint-Tropez	Bernard Joseph (Maire)	a accepté	Coste Louis C.M.	a accepté	
	Sénéquier Aristide (Adjt)	- s° -	Felene Albert C.M.	- s° -	
	Vachon François C.M.	- s° -			
	Pantoustier Louis (Adjt)	- s° -			
	Carbonel Victorin C.M.	- s° -			
	Bérand Siméon C.M.	- s° -			
	Verlat Antoine C.M.	- s° -			
	Momier Théophile C.M.	- s° -			
	Bain Louis C.M.	- s° -			
Gassin	Pellegrin Louis (Maire)	a accepté	Simon Michel C.M.	a accepté	
	Peirgues Fernand (Maire)	- s° -			
	Raymond Jules C.M.	- s° -			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Miobe (La)	De Foucolombe (maire)		Bessy famille adj. s.		
Ramaduelle	Dany Victor (maire)	a accepté	Benet Henri C.M.	a accepté	
	Piberdy Germain (adj. s.)	1 <sup>o</sup>			
Salernes	Honorat Denis (adj. s.)	a accepté	Amerison Joseph (adj. s.)	a accepté	
	Panisse Marius C.M.	1 <sup>o</sup>	Armiel Julius C.M.	2 <sup>o</sup>	
	Sabadier Louis C.M.	2 <sup>o</sup>			
	Bertin Jules C.M.	3 <sup>o</sup>			
	Blanc Vincent C.M.	4 <sup>o</sup>			
	Héraud Théodore (adj. s.)	5 <sup>o</sup>			
Tourtour	Basset Jules (maire)	a accepté	Briémond Eugène (adj. s.)	a accepté	
Villecroze	Jujar Albert (adj. s.)	a accepté	Fouvier Victorin C.M.	a accepté	
	Simon Alexandre				
TAVERNES	Aubert de'ou (maire)	a accepté	Dauphin Louis C.M.	a accepté	
	Escudier Bernard C.M.	1 <sup>o</sup>			
Artignosc	Constant Charles (maire)	a accepté	Fouvier Victor (adj. s.)	a accepté	
Fox Amphoux	Bonniq Albert (adj. s.)	a accepté	Tenouil Augustin C.M.	a accepté	
M. aissac	Foux Lucien (maire)	a accepté	Florens Camille (adj. s.)	a accepté	
Mondmeyan	Peymier Emile (maire)	a accepté	Aukran Henri (adj. s.)	a accepté	
Régusse	Dussolin Sylvain (maire)	a accepté	Agnès Henri C.M.	a accepté	
Sillans la Cascade	Fassy Lucien (maire)	a accepté	Garcin Amédée (adj. s.)	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>ARRONDISSEMENT DE TOULON</b>					
Toulon	Augé Lion C. M.	a accepté	Gonillon Joseph C. M.	a accepté	
	Barbe Antoine C. M.		Serreau Henri C. M.		
	Barbé Paul C. M.		Piquier Ludovic C. M.		
	Block Ernest adjt		Gairard Alfred C. M.		
	Bouscau Charles C. M.		Poëre Elysée C. M.		
	Carrega Alexandre C. M.				
	Champagne Marius (adjt)				
	Conti Sylvestre (adjt)				
	Coulet Antoine (adjt)				
	Filliat Emile (adjt)				
	Grimaldi Felix C. M.				
	Gioranelli Jean C. M.				
	Guérin Elie C. M.				
	Gustafé Joseph C. M.				
	Lions André C. M.				
	Lisbonne Felix (adjt)				
	Maffren Charles C. M.				
	Martino Denis C. M.				
	Massone Emmanuel C. M.				
	Maunier Emile C. M.				
	Passano Etienne C. M.				
	Pegnier Alexandre C. M.				
	Rigal Pierre C. M.				
	Ris terrucci Joseph (adjt)				



NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beausset (26)	Pougier Victor (mair.) Baupière Félix (C.M.) Léon Pierre (C.M.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - - 2 <sup>o</sup> -	Gauthier Gustave (adj.)	a accepté	
Cadière d'Azur (26)	Yansoulin Henri (mair.) Planterin Auguste (C.M.) Sauvage Virgile (adj.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - - 2 <sup>o</sup> -	Képoul Arthur (C.M.)	a accepté	
Castellet (26)	De'curgis Abel (adj. sp.) Ysnard Henri (adj. sp.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> -	Deprad Marius (adj. sp.)	a accepté	
Riboux	Bonifay Faustin (mair.)		Bonifay Joseph (C.M.)		
S <sup>t</sup> Cyr sur Mer	Carbonnel Aimé (mair.) Portanier Louis (adj.) Ventre Jules (adj.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - - 2 <sup>o</sup> -	Lézin Marius (C.M.)	a accepté	
Signes	Mouttet Ferdinand (mair.) Girard Adrien (adj.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> -	Trotabas Paul (C.M.)	a accepté	
Brignoles	Barrière Jules (mair.) Fiat Léon (adj.) Gautier André (adj.) Nicolas Octave (adj.) Boyer Henri (adj.) Daumas Alexandre (C.M.) Lassaud Célestin (C.M.) Métru Raymond (C.M.) Roche Louis (C.M.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - - 2 <sup>o</sup> - - 3 <sup>o</sup> - - 4 <sup>o</sup> - - 5 <sup>o</sup> - - 6 <sup>o</sup> - - 7 <sup>o</sup> - - 8 <sup>o</sup> -	Bérard Louis (C.M.) Vidal Alexandre (C.M.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> -	
Carnps	Cetigue Joseph (adj.) Bremont Fortune (C.M.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> -	Raymond Pons (C.M.)	a accepté	
Celle (La)	Blackas Ernest (mair.)	a accepté	Maronche Philémon (adj.)	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Taurves	Brémont Augustin (adj.) a. accepté Soyou Edouard C.M. - 1 <sup>o</sup> Lientaud Constant C.M. - 2 <sup>o</sup>		Brémont François C.M. a. accepté		
Val (de)	Verlaque Paul (mair.) a. accepté Olivero Augustin C.M. - 1 <sup>o</sup>		Autbosserre Elisei (adj.) a. accepté		
Vins	Guillon Gabriel (mair.) a. accepté		Mourlan Sybrain (adj.) a. accepté		
Collobrières	Umbert Charles (mair.) a. accepté Dupuy David (adj.) - 1 <sup>o</sup> Pellegrin César (adj.) - 2 <sup>o</sup>		Cabasson Sybrain C.M. a. accepté		
Barmes	Bourbon Jules C.M. a. accepté Audibert Marius C.M. - 1 <sup>o</sup> Montamaré Ernest C.M. - 2 <sup>o</sup>		Caurat Ernest C.M. a. accepté		
Saranou (de)	Favre Germain (mair.) a. accepté Pins Baptiste (adj.) - 1 <sup>o</sup>		Pipert Alexandre C.M. a. accepté		
Cuers	Reymond Paul (mair.) a. accepté Maréchal Edmond (3 <sup>e</sup> adj.) - 1 <sup>o</sup> Sciarella Jules (2 <sup>e</sup> adj.) - 2 <sup>o</sup> Bernard Paul (4 <sup>e</sup> adj.) - 3 <sup>o</sup> Bernard Léopold C.M. - 4 <sup>o</sup> Henne Félix C.M. - 5 <sup>o</sup>		Panisse Louis C.M. a. accepté Bain Louis C.M. - 1 <sup>o</sup>		
Carnoules	Boussuge Eugène (mair.) a. accepté Gasquet Gustave (adj.) - 1 <sup>o</sup>		Gueit Felicien C.M. a. accepté		
Pierrefeu	Gardanne François (adj.) a. accepté Serrus Baptiste (adj.) - 1 <sup>o</sup> Pagueh Henri - 2 <sup>o</sup>		Audibert Raymond C.M. a. accepté		

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puget-Ville	Gueit Paul (p. adj.) Gubelin Léopold (p. adj.) Cabus Charles (maire)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Si-Yan Edouard C.M.	a accepté	
Hyères	Bellaguet Abel (adj.) Calsia Marius C.M. Seraphin Augustin C.M. Bouffier Victor C.M. Bus Emile C.M. Guigues Louis (adj.) Amic Paul C.M. Guiraudon Victor C.M. Maurel Alphonse C.M. Bernard Gustave C.M. Guillier Emile (adj.) Laperpe François C.M.	a accepté - 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup> - 3 <sup>o</sup> - 4 <sup>o</sup> - 5 <sup>o</sup> - 6 <sup>o</sup> - 7 <sup>o</sup> - 8 <sup>o</sup> - 9 <sup>o</sup> - 10 <sup>o</sup> - 11 <sup>o</sup> - 12 <sup>o</sup>	Merello Clément C.M. Aiguier Marius C.M. Brun Joseph C.M.	a accepté - 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	
Carqueiranne	Picquet Jacques (maire) Lassy Eugène (adj.) Guio Louis (adj.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup>	Luminio Pélémont C.M.	a accepté	
Crau (La)	Reymaud Félix (maire) Piquier Paul (adj.) Hérodoté Marius (adj.) Ardufel Louis C.M. Bri-tony Marius C.M. Audibert Jules (adj.)	a accepté - 1 <sup>o</sup> - 2 <sup>o</sup> - 3 <sup>o</sup> - 4 <sup>o</sup> - 5 <sup>o</sup> - 6 <sup>o</sup>	Allard Henri C.M. Arène Marius C.M.	a accepté - 1 <sup>o</sup>	
La-don-de-les-Maures	Colombain Jules (adj.) Bernard Louis (maire)	a accepté - 1 <sup>o</sup>	Bemy Floury C.M. Martin Charles C.M.	a accepté - 2 <sup>o</sup>	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Aslaud Felicien (adjt)	a accepté			
	Bosc Louis (adjt)	}			
	Bonnet Edouard C.M.				
	Bestaux Lucien C.M.				
<b>Ollioules</b>	Blanc Auguste C.M.	a accepté	Fiori Etienne C.M.	a accepté	
	Boussé Felicien C.M.	}	Tassy Clairin C.M.	2°	
	Moutte Louis C.M.				
	Lemoigne Paul (adjt)				
	Hermitte Paul (adjt)				
	Sicard Justin C.M.				
	Boyer Paul C.M.				
	Portalis Justin C.M.				
	Bernard Marius C.M.				
<b>Bandol</b>	Suquet Henri (maire)	a accepté	Margaria Lion C.M.	a accepté	
	Doussoulmi Eugène (adjt)	2°			
	Pouden Léonce (adjt)	2°			
<b>Eyrenas</b>	Blanc Isidore (maire)	a accepté	Umbert Guhen (adjt)	a accepté	
	Grimaud Gustave	2°			
<b>Sanary</b>	Blanc Louis C.M.	a accepté	Fabre Gabriel C.M.	a accepté	
	Boggiano Etienne (maire)	}	Umbert Victor C.M.	2°	
	de Lombard Joseph C.M.				
	Fournier Fernand (adjt)				
	Pignol Siméon C.M.				
	Soleillet Victor C.M.				
<b>Roquebrussanne</b>	Pladière Hippolyte (maire)	a accepté	Reboul Paul (adjt sup)	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Gaufret Edouard (adj)	a accepté			
Farcalqueiret	Mammier Victorin (maire)	a accepté	Barbaroux Gustave (adj)	a accepté	
Gareault	Sombard Louis (maire)	a accepté	Queit Edmond C.M.	a accepté	
	Peyre Jules C. M.	2°			
Marauques	Gras Cément (adj)	a accepté	Mars Joseph C.M.	a accepté	
	Curran Gabriel C.M.	2°			
Méounes	Charbois André (maire)	a accepté	Ollive Firmin C.M.	a accepté	
	Christinel Hippolyte (adj)	2°			
Néoules	Jurénal Marius (maire)	a accepté	Saugier Albert	a accepté	
Rocbaron	Queit Lucien (adj)	a accepté	Queit Gaston C.M.	a accepté	
S <sup>de</sup> Anastasie	Pimband Honni (maire)	a accepté	Lujard Emile C.M.	a accepté	
Saint Maximin la S <sup>te</sup> Baume	Feraud Julien (maire)	a accepté	Fabre Lucien C.M.	a accepté	
	Giraud Louis (1 <sup>er</sup> adj)	}	Allard Anselme C.M.	5°	
	Baptiste Adare (adj)				
	Cabrol Henri C.M.				
	Caillol François C.M.				
	Garcin Louis C.M.				
Nans les Pins	Gaubert Aimé	a accepté	Barthélemy Etienne	a accepté	
	Jourdan Pascal (adj)	2°			
Ollières	Farent Joseph (maire)	a accepté	Arnaud Pascal C.M.	a accepté	
Plan d'Aups	Emeric Marius (maire)	a accepté	Portalier Louis (adj)	a accepté	
Pourcieux	Tissot Damase (maire)	a accepté	André Marius (adj)	a accepté	
Pourrières	Dragon Honni (adj)	a accepté	Moutte Felix C.M.	a accepté	
	Villecroze François C.M.	2°			
Rougiers	Permaud Marius C.M.	a accepté	Perest Marius C.M.	a accepté	
	Vincent André C.M.	2°			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Zacharie	Pascal Joseph (adst) Graille Marius Légier Felix	a accepté - 1° - - 2° -	Dol Louis C. M.	a accepté	
Seyne-sur-Mer (La)	Mazet Louis (maire) Paul Joseph (2.° adst) Mathé Pierre (3.° adst) Pérest Lucien (adst. sp.) Gaufret Marius elect Albert Charles elect Gassier Lucien C. M. Coste Jean B. C. M. Roux Louis C. M. Silvy Alexandre C. M. Piberi Bernardin C. M. Molinari Louis C. M.	a accepté } } } } } } } } } } }	Charles Pierre C. M. Lucas Louis C. M. Barlatier Édouard C. M.	a accepté } }	
Six Fours	Crispin Antoine (maire) Matté Jean B. C. M. Poupon Marius C. M. Carnel Marius C. M. Pécareau Vincent (adst) Dodero Léon (adst. sup.)	a accepté } } } }	Léramon Polyvucte Mondolivo Louis	a accepté - 1° -	
Solliès-Pont	Chêne Félix (adst) Chaurin Henri (adst) Ourdan Edmond (adst) Boyer Marius (adst)	a accepté } } }	Girardot Octave C. M. Carrin Dominique	a accepté - 1° -	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Draguignan, le 13 Décembre 1926.

*Moune*

VAR

Elections Senatoriales

(A)

1927

Listes de pointage  
(H)



*Var*

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE D

*2<sup>me</sup> Section*

Candidats : M. *Barryer* M. *Comte* M. *Vigne* M. *Renoult* M. *Martin* M. *Fournel* M. *Claude* M. *Richard* M. *Bulletins blancs* M. *Bulletins nuls*

20								.....	.....
40								.....	.....
60								.....	.....
80								.....	.....
100								.....	.....
120								.....	.....
140								.....	.....
160								.....	.....
180								.....	.....
200								.....	.....
220								.....	.....
240								.....	.....
260								.....	.....
280								.....	.....
300								.....	.....

*12* *15* *42* *66* *87* *77* *33* *37* *meant* *meant*

*2<sup>me</sup> Section*

Candidats : M. *Codoul* M. *Evesque* M. *Vallant-Centurion* M. *Cochin* M. *Simon*

20	.....	.....	.....	.....	.....
40	.....	.....	.....	.....	.....
60	.....	.....	.....	.....	.....
80	.....	.....	.....	.....	.....
100	.....	.....	.....	.....	.....
120	.....	.....	.....	.....	.....
140	.....	.....	.....	.....	.....
160	.....	.....	.....	.....	.....
180	.....	.....	.....	.....	.....
200	.....	.....	.....	.....	.....
220	.....	.....	.....	.....	.....
240	.....	.....	.....	.....	.....
260	.....	.....	.....	.....	.....
280	.....	.....	.....	.....	.....
300	.....	.....	.....	.....	.....

*1* *2* *1* *1* *1*

*3<sup>me</sup> Section*

Candidats :	M. Comte 14	M. Barrier 4	M. Renault 67	M. Martin 57	M. Vigne 39	M. Fourment 84	M. Claude 41	M. Richard Mare 46	M. <del>Vigne</del> <i>Glenneau</i>	M. Luesque
20										
40										
60										
80										
100										
120										
140										
160										
180										
200										
220										
240										
260										
280										
300										
	14	4	67	57	39	84	41	46		

Candidats :	M. Chommetoy	M. Lemoyne	M. Blanche	M. Gavoty	M.	M.	M.	M.	M.
20									
40									
60									
80									
100									
120									
140									
160									
180									
200									
220									
240									
260									
280									
300									

Candidats : M. Barrier

M. Claude

M. Comte

M. Fournier

M. Louis Martin

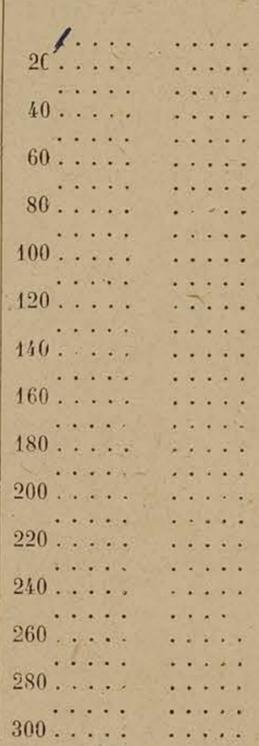
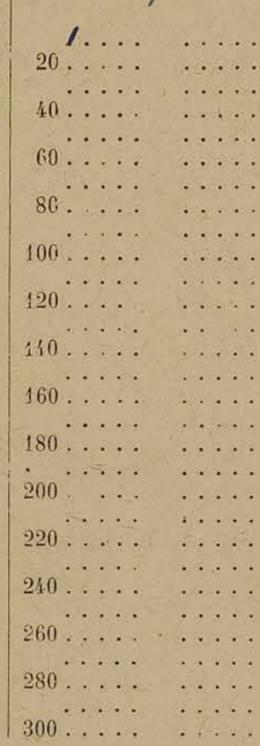
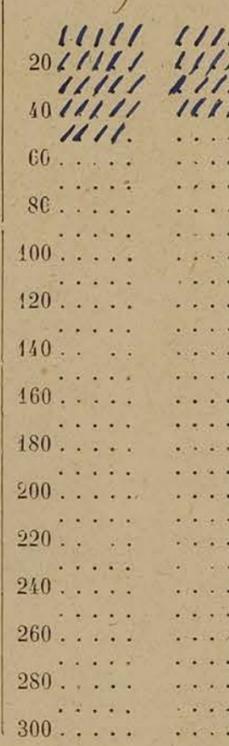
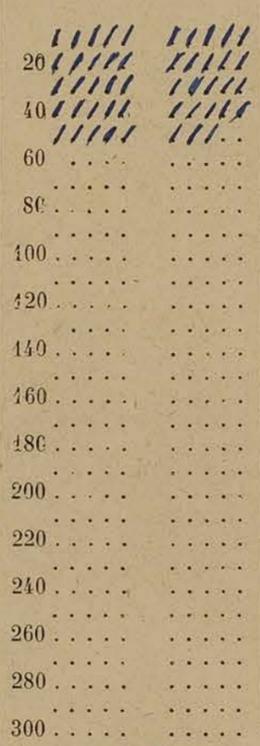
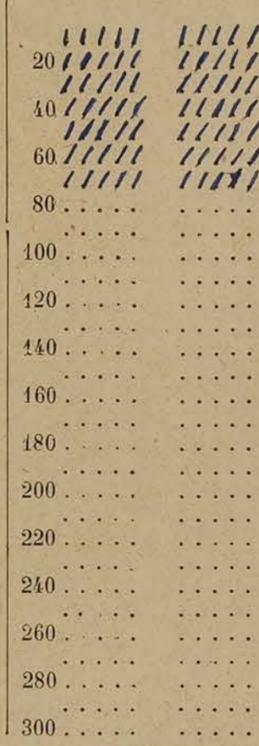
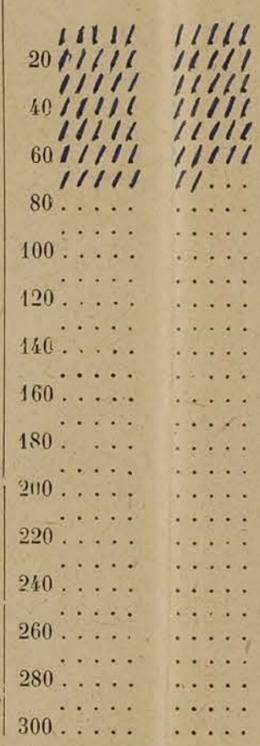
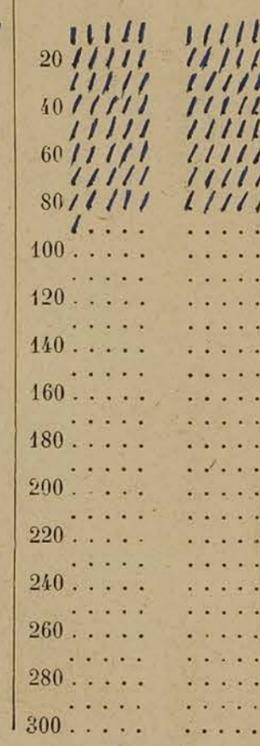
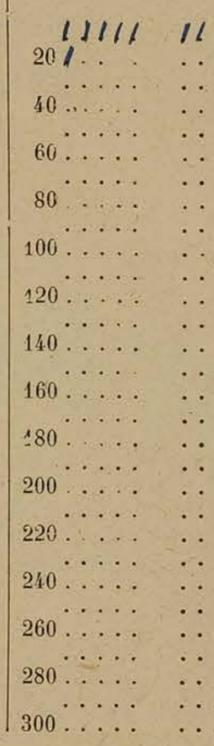
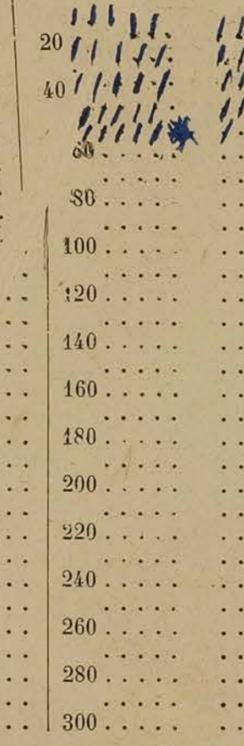
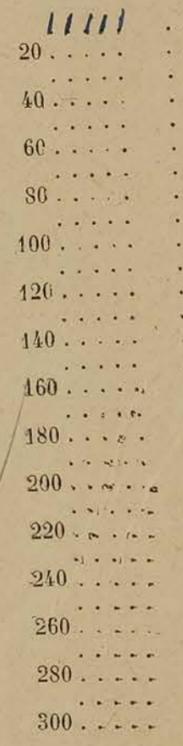
M. Renaud

M. Richard

M. Vignon

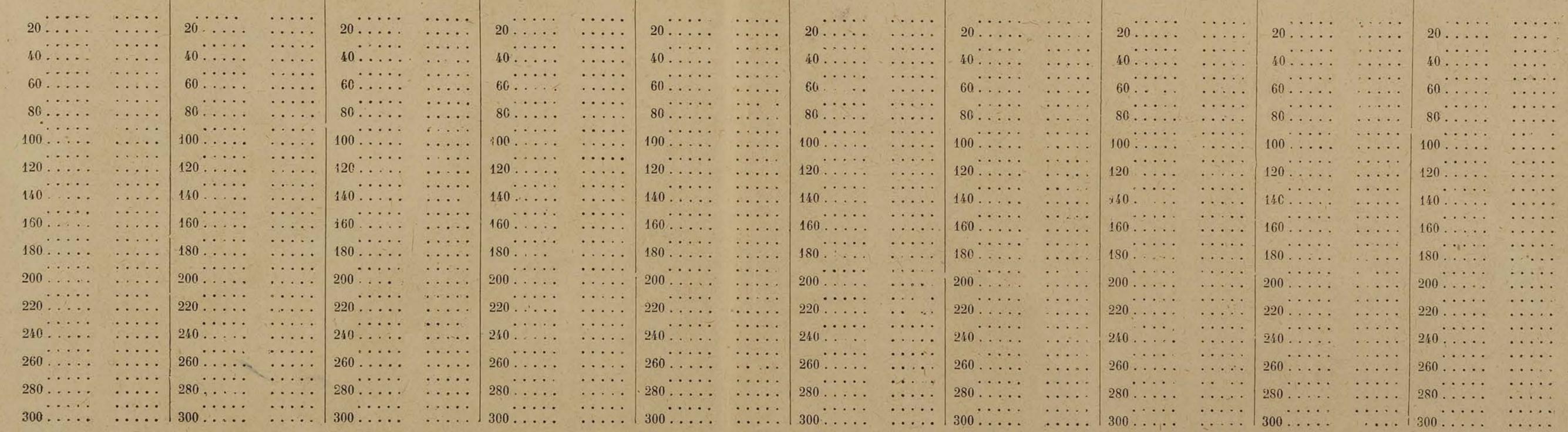
M. Evèque

M. Gallent



- 5 -      - 46 -      - 11 -      - 81 -      - 67 -      - 70 -      - 48 -      - 44 -      - 1 -      - 1 -

Candidats : M.



Gar

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

153-5  
C. ~~468~~ 8

*g e B en*

Election Sénatoriale

du 9 Janvier 1907

**Monsieur le Président**

**du Sénat**

*(Secrétariat Général de la Présidence)*

